

Le Midi Rouge

Bulletin de l'Association Maitron Languedoc-Roussillon

N°20, Décembre 2012

Directeur de Publication :

Nicolas MARTY

Rédacteur en Chef :

Patrick VAZEILLES

Secrétaire de rédaction :

André BALENT

Commission paritaire :

N° ISSN : 1778 – 8927

Imprimerie spéciale de

l'association MAITRON LR

Abonnement institutionnel :

15 €, port inclus

Abonnement individuel :

7 €, port inclus

Adhésion (avec abonnement) :

15 €, port inclus

Comité de lecture :

André BALENT

Hélène CHAUBIN

Olivier DEDIEU

Raymond HUARD

Nicolas MARTY

Patrick VAZEILLES

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION :p. 2

BIOGRAPHIES :

André Balent : *Pal Joseph*.....p. 3

André Balent : *Picolo Albert, Joseph, Justin*.....p. 5

Raymond Huard, Patrick Vazeilles, Serge Velay : *Tailhades Edgar, Armand, Louis*.....p. 7

François Prigent : *Rouquette Marcel*.....p. 11

Olivier Dedieu : *Fabre Robert-Félix*.....p. 12

Olivier Dedieu : *Ferrandi Lucile*.....p. 13

LECTURES CHOISIES :

Xavier Verdejo : *Du prolétariat forestier au professorat d'Université* par Yves Saint-Jours, 213 p..... p.15

André Balent : *La batalla del Pirineu. Xarxes d'informació i d'evasió aliades al Pallars Sobirà, a l'Alt Urgell i a Andorra durant la Segona Guerra Mundial*, Josep Calvet, (dir.), Tremp, Editorial Garsineu, 2011, 208 p.....p. 17

NOTES DE RECHERCHES :

Richard Vassakos : *Les Plaques bleues de la cité rouge. Les noms de rues de Narbonne sous la III^e République*.....p. 19

Jacques Blin : *Réflexions sur le Midi Rouge*.....p. 27

Pierre Chevalier : *À propos de la Fédération mondiale des villes jumelées (FMVJ)*.....p. 35

Jacques Blin : *Souvenirs militants de Jean-Pierre Hettich (militant syndical, retraité de l'EDF installé à Sète) partagés avec Jean Maitron*p. 42

PRÉSENTATION DU MAITRON

L'historien Jean Maitron a fondé une œuvre sans commune mesure, le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Cet ouvrage, appelé communément « le Maitron », recense plus de 100 000 biographies du monde ouvrier, de l'anarchisme au socialisme en passant par le communisme, de la Révolution Française à la seconde guerre mondiale. Après la disparition de son créateur, Claude Pennetier a repris le flambeau. Sous son égide, le dictionnaire (désormais : le *Maitron, dictionnaire biographique mouvement ouvrier mouvement social*) ouvre une nouvelle période de recherche, pour couvrir l'histoire du monde ouvrier de 1940 à mai 1968.

Au-delà du seul dictionnaire, le projet Maitron vise aussi à fédérer les acteurs intéressés par cette histoire, historiens, militants, archivistes, ainsi que toute personne intéressée par ce type de démarche historique. À cette fin a été créé un site internet (<http://biosoc.univ-paris1.fr/>). Par ailleurs, le Maitron a décidé de favoriser les démarches régionales pour émuler les recherches historiques à cette échelle. C'est dans cette perspective que nous avons créé l'association Maitron Languedoc-Roussillon.

Le but de l'association est lié, dans un premier temps, à la rédaction des notices biographiques du mouvement ouvrier régional. Plus globalement, l'objectif est de médiatiser et de favoriser la connaissance de l'histoire du mouvement ouvrier dans une région, le Languedoc-Roussillon, qui a été un terreau très fertile pour le développement de ce mouvement. C'est dans cette perspective que nous avons entrepris la diffusion de ce bulletin qui a deux grandes finalités. La première est de restituer les figures du mouvement ouvrier (élus, militants politiques, responsables associatifs, intellectuels...) en diffusant certaines de leurs biographies par ailleurs publiées dans le *Maitron*. La seconde a pour but de mutualiser les connaissances sur le monde ouvrier et les mouvements sociaux et de favoriser la recherche historique dans ce domaine.

Cette entreprise regroupe des historiens, des archivistes, des militants mobilisés par cette démarche. L'association est ouverte à tous ceux qui seraient intéressés à participer, qu'il s'agisse de rédiger des notices, informer sur l'existence d'archives, proposer de nouveaux projets de recherche ou nous soutenir.

Olivier DEDIEU

Coordonnées :

Maitron Languedoc-Roussillon
CEPEL, Faculté de Droit
39, rue de l'Université, 34 060 Montpellier Cedex
dedieu.olivier@free.fr
06 64 88 57 35

Pour tout envoi et règlement, contactez le trésorier, secrétaire de la rédaction :

André Balent
29, rue du Vélodrome, 66 100 Perpignan
04 68 67 48 32 ; 04 68 04 87 69
cat-ab-balent@wanadoo.fr.

BIOGRAPHIES :

PAL Joseph.

Né le 11 décembre 1886 à Tautavel (Pyrénées-Orientales) ; mort le 15 mai 1945 (?) ; SFIO ; conseiller municipal de Perpignan (1925-1929 ; 1935-1940) ; résistant ; arrêté le 28 mai 1944 ; mort en déportation à Neuengamme (Allemagne)

Les parents de Joseph Pal —Jacques Pal, cultivateur, et Françoise Villedomat, âgés tous deux de vingt-neuf ans en 1886. Leurs patronymes sont catalans— étaient de nationalité espagnole et résidaient à Tautavel. Joseph Pal se maria le 1^{er} octobre 1919 à Tautavel avec Marie Viguier, après sa démobilisation, entre deux longs séjours au Sénégal

En 1906, Joseph Pal était garçon de café à Tautavel. Il effectua son service militaire au 50^e RI à Périgueux (Dordogne). Incorporé le 17 octobre 1907, il fut libéré de ses obligations militaires le 25 septembre 1909. Dès octobre 1909, il résidait à Rochefort (Charente-Inférieure). Il habitait au café de Paris qui l'employait. Mobilisé en août 1914, il rejoignit Perpignan le 3 de ce mois afin d'intégrer le 53^e RI (le régiment des Pyrénées-Orientales). Mais le 10 août, il était affecté à Dakar (AOF) au bataillon d'Infanterie coloniale de l'AOF. Il demeura en AOF jusqu'à sa démobilisation le 22 mars 1919. Sa fiche du registre matricule indique qu'il fut en campagne en AOF du 3 août 1914 au 3 avril 1917.

Dans un premier temps, il résidait à Dakar où il travaillait au café du Palais. Le 17 juin 1923, il était de retour à Tautavel puis, le 6 avril 1926, il s'établit définitivement à Perpignan, 2 rue de la gare, au café Bercy.

Cafetier limonadier, il allait devenir l'une des figures de la politique perpignanaise, dans le sillage de Jean Payra* le leader de la SFIO de Perpignan et des Pyrénées-Orientales après le congrès de Tours et jusqu'à son décès en 1937.

On peut supputer que Pal fut influencé par les idées socialistes dans sa jeunesse. Son village natal, dans les Corbières catalanes était l'un de ces bourgs viticoles où les guesdistes puis les socialistes unifiés s'implantèrent de façon massive et durable avant 1914. Mais le socialisme perpignanaise moins marqué par le guesdisme différait de celui du Roussillon viticole et trouva en Payra un tribun charismatique qui sut admirablement l'incarner. Or, Joseph Pal devint l'un de ses lieutenants.

Militant du Parti socialiste SFIO, Pal était, dès 1925 suffisamment bien implanté localement qu'il fut désigné trésorier adjoint le 9 août 1925 par le congrès fédéral du Parti socialiste

SFIO.

Il

fut élu conseiller municipal de Perpignan en 1925 et réélu en 1935. Aux élections municipales du 4 mai 1925, il obtint devint conseiller municipal de la ville sur la liste du Cartel des gauches entièrement élue dès le premier tour. Il obtint 4552 voix (contre 4845 à Victor Dalbiez, radical, le mieux élu de la liste et 4445 à Joseph Denis, radical, le moins bien élu). À noter que lors du scrutin de 1925, il n'était pas encore totalement installé à Perpignan. Il fut administrateur des hospices. Il ne se représenta pas aux élections municipales du 6 mai 1929 où la SFIO et les radicaux présentaient chacun une liste. Il fut à nouveau candidat de la SFIO aux élections municipales de mai 1935. Au premier tour il figura sur la liste socialiste SFIO conduite par Jean Payra ; au second tour sur la « liste des gauches pour la prospérité de Perpignan » conduite par Jean Payra, issue de la fusion entre les listes SFIO et « radicale-socialiste Jean-Bourrat ». Le 5 mai, Pal obtint 4891 voix se plaça en quatrième position parmi l'ensemble des candidats des quatre listes en présence. Le 12 mai, Joseph Pal fut le

candidat le mieux élu de cette liste qui emporta la mairie. Il obtint en effet 6741 voix alors que le populaire leader socialiste Jean Payra arrivait, avec 6600 suffrages, en treizième position. Joseph Pal fut, pendant son mandat, administrateur de l'hôpital Saint-Jean de Perpignan. Pal fut déchu de son mandat en octobre 1940 comme tous les élus socialistes et radicaux élus en 1935.

Résistant, (« Libération – Sud »), Pal fut l'un des organisateurs de ce mouvement à Perpignan et dans les Pyrénées-Orientales (voir aussi, en particulier : Olibo Jean*, Mayneris Marcel*, Rous Joseph [Puyvalador]*, Fourquet Camille*). Joseph Pal avait été désigné par le directoire régional des MUR pour devenir le premier adjoint de Félix Mercader à la mairie de Perpignan après la Libération. Il fut arrêté par la *Sicherheitspolizei* le 28 mars 1944. Il faisait partie d'une liste de vingt otages que les Allemands arrêtaient en représailles à un attentat perpétré le 27 mars par des FTP perpignanais. Des derniers avaient pris pour cible des locaux, rue de l'Horloge, réputés servir de maison close pour officiers. Treize furent libérés le 29 mars et trois autres au début d'avril. Seuls Joseph Pal et trois autres otages, l'instituteur Jean-Jacques Parayre de Combat et agent de réseaux de passages et les frères Georges et Pierre Legardeur, épiciers, demeurèrent prisonniers. Parayre et Pal furent déportés.

Incarcéré à la Citadelle de Perpignan, Pal fut « interrogé, malmené » (Marcel Mayneris*). Le 16 mai 1944, il quitta Perpignan pour Compiègne d'où il fut déporté à Neuengamme où le socialiste perpignanais Fernand Baixas le retrouva au printemps de 1945 alors que la Libération du camp par les Américains était proche. Un convoi fut organisé par les Allemands fuyant l'avance alliée afin de transférer des détenus qui demeurèrent cinq jours dans des wagons de chemin de fer. Il y aurait eu 900 morts en cours de route dont 40 ne furent pas identifiés (d'après Marcel Mayneris).

D'après le *Livre mémorial de la Déportation*, Pal partit de Compiègne le 4 juin 1944 avec le convoi à destination de Neuengamme. Il se trouvait en avril 1945 en Basse-Saxe, à Sandbostel (*stalag* à l'ouest de Hambourg), mouvoir de Neuengamme à partir du 13 avril 1945 et libéré le 29 avril.

Deux rues Joseph-Pal honorent la mémoire de Joseph Pal, martyr de la Résistance, à Perpignan et à Tautavel.

SOURCES : Arch. dép. Pyrénées-Orientales, 5 Mi 659, état civil de Tautavel, acte de naissance de Joseph Pal ; 1 R 480, f° 60, registre matricule. — *Le Cri catalan*, 15 août 1925. — *L'Indépendant*, 13 mai 1935. — *Le Cri Socialiste*, 15 septembre 1945, 11 mai 1946, article de Marcel Mayneris*. — Christian Camps, *Les noms de rues de Perpignan*, Perpignan, 1974. — Horace Chauvet, *La politique roussillonnaise (de 1870 à nos jours)*, Perpignan, 1934. — Jean Larrieu, « Vichy, l'occupation nazie et la Résistance catalane », I, « Chronologie des années noires », *Terra Nostra*, 89-90, Prades, 1994, pp.258-259. — Ramon Gual & Jean Larrieu, idem, II b, « De la Résistance à la Libération », *Terra nostra*, 93-94-95-96, Prades, 1998, p. 509. — *Livre Mémorial de la déportation* in site FMD (http://www.bddm.org/int/index_int.php), consulté le 9 septembre 2012. — Interview de Fernand Cortale (1974).

André BALENT.

*

PICOLO Albert, Joseph, Justin.

Né le 4 octobre 1899 à Batna (Algérie), mort le 4 août 1975 à Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; professeur adjoint de physique et de chimie au lycée de Carcassonne (Aude) ; militant du Parti socialiste SFIO puis du PCF ; chef départemental du mouvement Combat dans l'Aude ; résistant en Lozère ; déporté en Allemagne ; conseiller général dans l'Aude.

Albert Picolo était le fils de Jules Picolo, peintre à Batna devenu entrepreneur de peinture à Constantine, et d'Émilie, Jeanne, Thérèse Pico. Albert Picolo fut surveillant d'internat au lycée Bugeaud à Alger en 1918 puis répétiteur au lycée de Constantine en 1921. Il vint alors en métropole et occupa diverses fonctions : répétiteur au collège de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) en 1921-1922, maître d'internat au lycée de Toulouse (Haute-Garonne) de 1922 à 1927, répétiteur à nouveau au collège de Condom (Gers) en 1927-1928. Il retourna au lycée de Constantine comme répétiteur en 1928-1929, avant d'être titularisé comme professeur adjoint au collège de Bizerte (Tunisie) en 1928-1929. Il rentra en France et obtint un congé entre 1930 et 1934 qu'il passa à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise). Il retrouva un poste de professeur adjoint de physique et de chimie au lycée de Carcassonne (Aude) en 1934 et l'occupa jusqu'à la guerre. Picolo était en 1936 secrétaire de la section socialiste SFIO de Carcassonne. Il créa, avec Maurice Demons*, une section du comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Candidat aux élections législatives de 1936 dans la circonscription de Carcassonne, il obtint 5 623 voix sur 23 157 inscrits. L'analyse des résultats montrait qu'il avait légèrement fait progresser les suffrages socialistes au détriment des radicaux, en comparaison de 1932, mais que l'électorat traditionnel, en échange, s'était quelque peu effrité au profit des communistes. Pour le second tour, il se désista pour le docteur Henri Gout, dont les sympathies pour le Front populaire étaient certaines et qui, résistant de la première heure, fut un de ses compagnons de lutte clandestine.

Picolo se maria le 2 septembre 1925 à Castelnaud-Magnoac (Hautes-Pyrénées) avec Odette, Angèle, Justine Bastiment, pharmacienne, (Castelnaud-Magnoac, 1er janvier 1904 - Perpignan le 4 février 1984). Le couple eut deux garçons, nés à Constantine et à Saint-Germain-en-Laye. Picolo fut relevé de ses fonctions par le gouvernement de Vichy le 10 février 1941 et mis d'office à la retraite le 10 mai de la même année. Toutefois il n'était sans doute pas franc maçon car son nom ne figure pas dans le dossier global établi par les services de police pour l'ensemble de l'Aude ; il ne figure pas, non plus dans le, sous-dossier, très complet, des enseignants francs maçons. « Homme déterminé » (Lucien Maury), Albert Picolo fut un des premiers résistants de Carcassonne. Il fut contacté par Jacques Renouvin qui, depuis Montpellier, organisait le mouvement « Combat » dans la R3. Lucien Roubaud, son collègue au lycée de la ville et résistant lui-même, a pu écrire à son propos que le choix de Jacques Renouvin « ne s'explique pas seulement par sa hardiesse naturelle. Il pensait qu'il fallait ne pas attendre et stimuler la Résistance, fut-ce en se sacrifiant. C'est dans cet esprit qu'il arracha, en pleine rue Courtejaire, le bouquet que des collaborateurs serviles allaient offrir à un propagandiste nazi [Grim, venu faire une conférence pro-nazie à Carcassonne]. Il se désignait ainsi à la

police. Albert Picolo assura donc la diffusion clandestine de *Combat*. Il recevait les exemplaires du journal par paquets de cinq à vingt-cinq kilos étiquetés comme des produits pharmaceutiques à l'adresse de la pharmacie de sa femme, avenue Brunau-Varilla. Il mit en place des structures qui permirent de diffuser des tracts. Le recrutement étoffa l'implantation du mouvement dont le développement permit la création du NAP et de l'Action ouvrière, branche de « Combat » qui réussit à s'implanter parmi les mineurs de Salsigne. Le 14 juillet 1941, il décora la vitrine de l'officine de sa femme avec un grand "V" tricolore. Albert Picolo fut l'organisateur de la manifestation du 14 juillet 1942 à Carcassonne devant la statue de Barbès à laquelle participèrent 2000 à 3000 personnes (évaluation de Lucien Maury) parmi lesquelles de nombreuses personnalités (le député Henri Gout, le sénateur Georges Bruguier* et son fils André Bruguier*, René Nelli*) qui furent prises à partie par le SOL. Le 13 juillet, Albert Picolo fut arrêté peu de temps avant Gout et Bruguier père. André Bruguier succéda à Picolo à la tête de « Combat » dans l'Aude. Le tribunal militaire de Montpellier relâcha Picolo à la fin de l'été 1942. Mais ne pouvant plus agir dans l'Aude, il quitta le département et s'installa en Lozère. À Langogne, il devint le responsable de l'AS. Convoqué à une réunion des cadres de l'AS de Lozère à Marvejols le 30 août 1943 à 21 h, et présidée par Henri Cordesse* alias « Robert ». Picolo, étant à Mende, ne put être prévenu. Son adjoint, un agent de la police allemande, ancien journaliste à Montpellier le fut à sa place. La Gestapo, interrompant la réunion de l'AS put capturer la plupart de ses membres. Picolo fut arrêté à son retour à Langogne. Comme ses compagnons d'infortune il fut transféré à la villa des Rosiers au siège de la *Siecherheitspolizei* de Montpellier où il fut torturé. Déporté à Buchenwald puis à Flossenbürg (matricule 31267), Albert Picolo quitta Compiègne par le convoi du 23 octobre 1943. À Buchenwald, il retrouva plusieurs déportés des Pyrénées-Orientales et de l'Aude. L'un d'eux, Charles Lespinasse*, ancien compagnon de résistance, qui réussit à prendre des notes pendant son séjour au camp a pu écrire à son propos : "Picolo, 46 ans, licencié de mathématiques à Carcassonne. Ne s'est fait connaître que comme pharmacien" (En fait Lespinasse confondait Picolo et sa femme, pharmacienne). Il s'évada de Flossenbürg lors de l'évacuation du camp décidée le 20 avril 1945 et fut en contact avec les Alliés à Schwandorf le 23 avril 1945, date où fut également libéré le camp de Flossenbürg.

Lors des premières élections cantonales après la Libération, le 30 septembre 1945, il fut élu conseiller général de Carcassonne-Ouest. Au premier tour, le 23 septembre, il recueillit 4719 suffrages, face à Soum (SFIO), 2999 voix et Raymond (radical), 2692 voix au second tour, seul candidat en lice il fut facilement élu avec 6524 voix. Très favorable à l'union des forces de gauche, il figura sur la liste présentée aux élections à la constituante d'octobre 1945 par le « Mouvement unifié de la Renaissance française » et le Parti communiste. (liste intitulée d'Union républicaine et résistante pour le renouveau de la France). Il y figurait en deuxième position derrière Joseph Cerny* (de Narbonne). Quatre sièges étaient à pourvoir. Deux revinrent à la SFIO (Georges Guille* et Marius Lacroix*) et un au MRP (abbé Albert Gau). Picolo quitta peu de temps après l'Aude pour la Drôme où il était en 1946 inspecteur de la Jeunesse et des Sports et militait au PCF. Il fut nommé chef du service départemental de la Jeunesse et des Sports dans les Pyrénées-Orientales en 1946. Il obtint une retraite pour invalidité en 1954.

Dans les dernières années de sa vie, Albert Picolo habitait passage de l'Université, dans la ville nouvelle du Moulin à Vent de Perpignan. Il mourut à l'hôpital de Perpignan.

SOURCES : Arch. dép. Aude, 2 M 79 ; 107 W 253 ; 26 W 10. — Arch. com de Perpignan, état civil, acte de décès d'Albert Picolo. — *Les Audois, Dictionnaire biographique*, Association des amis des Archives de l'Aude, FAOL, Carcassonne, 1990, notice "Picolo Albert" par Rémy Cazals, p. 265. — Henri Cordesse, *Histoire de la Résistance en Lozère, 1940-1944*, Montpellier, Les Presses du Languedoc, 3e édition, 1999, 285 p. [p. 67, 71, 72]. — Robert Debant, *DBMOF*, 36, 1990, p. 343. — Charles Lespinasse, *Quinze mois à Buchenwald*, manuscrit inédit, bibliothèque municipale de Carcassonne. — Lucien Maury, *La Résistance audoise*, tome I, Carcassonne, 1980, Comité d'Histoire de la Résistance du département de l'Aude, 451 p. [pp. 52-55, avec des extraits du témoignage écrit de Lucien Roubaud]. — Site de la FMD, *Livre Mémorial* consulté le 3 mars 2012. — Notes de Jacques Girault, 8 mars 2012 et de Paul Tirand, 8 mars et 4 avril 2012.

André BALENT

*

TAILHADES Edgar, Armand, Louis.

Né le 12 janvier 1904 à Riols (Hérault), mort le 23 juin 1986 à Nîmes (Gard) ; avocat ; militant du Parti socialiste SFIO puis du Parti socialiste ; maire de Nîmes (1947-1965) ; conseiller de la République et sénateur du Gard (1948-1986) ; président du conseil régional du Languedoc-Roussillon (1974-1983)

Edgar Tailhades est né le 12 janvier 1904, à Riols petite bourgade à l'ouest de l'Hérault dans la vallée du Jaur, d'Edmond Tailhades et de Berthe Louise Bladié. Son grand père était un petit artisan du textile, mais son père, Edmond entra dans l'enseignement d'abord comme surveillant d'étude puis surveillant général au lycée de garçons de Nîmes. En suivant la carrière de son père, Edgar Tailhades fit ses études secondaires au lycée d'Alès, puis de Nîmes où il fut le condisciple de Gaston Defferre*, puis obtint une licence et un doctorat en droit à la faculté de Droit de Montpellier en même temps qu'une licence d'espagnol à la faculté des Lettres. Il prêta serment au barreau de Nîmes le 5 septembre 1925 et fut inscrit au barreau de l'ordre des avocats près de la Cour d'appel de cette ville le 1^{er} octobre 1928. Il plaida dans diverses affaires criminelles et ayant eu à défendre comme commis d'office parmi ses premières causes un prévenu qui fut condamné à mort, il eut très tôt une vive répugnance pour la peine de mort. Il se maria à Beaucaire le 10 avril 1935 avec Juliette Alberte Landré, née le 16 février 1915 à Marseille (Bouches-du-Rhône), fille d'un industriel beaucairois, dont il eut une fille, Françoise. Ayant divorcé de celle-ci le 4 janvier 1939, il se remaria pourtant avec elle le 3 juillet 1954, mais elle mourut peu après d'un cancer et E.Tailhades se maria à nouveau plus tard le 20 septembre 1968 à Riols avec Georgette Chinour née le 7 juillet 1926 à Chancelade (Dordogne).

En 1926, E. Tailhades s'inscrivit au Parti socialiste et fut secrétaire général de la Fédération des Jeunesses socialistes du Sud-Est. Le 2 juin 1929, il fut élu pour Nîmes au bureau fédéral de la SFIO du Gard. Il fut élu au conseil municipal de Nîmes en 1935 sur une liste socialiste dirigée par Hubert-Rouger* et devint quatrième adjoint. Pendant la guerre,

Le Midi Rouge

d'après le témoignage de son ami, Jean Bastide, il n'adhéra pas au pétainisme. Son activité de résistance au sein du mouvement Combat fut —semble-t-il— assez modeste. Cependant il dut quitter Nîmes momentanément pour échapper à un internement administratif. À la Libération, E. Tailhades profita de l'effacement forcé d'Hubert-Rouger qui avait voté les pleins pouvoirs à Pétain et devint le principal leader des socialistes nîmois. Il fut élu au conseil municipal de Nîmes en 1945 au sein d'une municipalité dirigée alors par le communiste Léon Vergnole. Aux nouvelles élections de 1947, les socialistes n'obtinrent que quatre sièges au conseil contre quinze aux communistes, quinze au RPF et trois au MRP. Dans le cadre de la guerre froide qui commençait, E. Tailhades s'unit à la droite et au centre pour évincer les communistes de la mairie et fut nommé maire. Il maintint cette alliance aux élections suivantes (1953, 1959) et accomplit ainsi trois mandats municipaux. En 1965, ayant poursuivi la même tactique, faute d'avoir perçu —semble-t-il— que l'heure était désormais plutôt à l'union de la gauche, et sa gestion municipale étant de plus en plus contestée (voir ci-dessous), il fut battu par une alliance de gauche (communistes, socialistes dissidents, PSU) qui obtint 19753 voix contre 18598 au maire sortant et il dut céder la mairie à Emile Jourdan* (PC).

GARD



Edgar TAILHADES

Groupe Socialiste

Né le 12 Janvier 1904, à RIOLS (Hérault)

Elu le 7 Novembre 1948 *Recherché*

AVOCAT A LA COUR

Maire de Nîmes

Edgar Tailhades en 1948 Archives Raymond Huard

E. Tailhades occupa d'autres mandats électifs. En 1948, il fut élu conseiller de la République, puis après 1958, sénateur et le demeura jusqu'à sa mort en 1986. En 1974, après le décès brutal de Francis Vals*, président du Conseil régional du Languedoc-Roussillon, il le remplaça à ce poste (élu par 53 voix sur 54 votants) jusqu'en 1983, date à laquelle Robert Capdeville* lui succéda.

En tant que magistrat municipal, E. Tailhades marqua la vie de Nîmes. Il héritait d'une ville à l'habitat vétuste et au territoire très étendu, qui tendait pourtant à s'urbaniser par suite de l'augmentation de la population. Il élargit l'aire de l'alimentation en eau potable, améliora les voies de communication ainsi que les transports urbains, contribua à l'installation d'un marché-gare. En même temps, pour développer le tourisme, il favorisa l'aménagement de l'aéroport de Nîmes-Garons. De nouveaux ensembles d'habitation furent mis en place (Chemin Bas d'Avignon, puis Mas de Mingue, ce dernier construit pour l'arrivée des rapatriés en 1962). Mais le projet, trop ambitieux et coûteux au départ, de construction d'une ZUP Nord et Sud à l'Ouest de la ville, se heurta à l'opposition des mazetiers expropriés et contribua à sa défaite électorale en 1965.



Edgar Tailhades en 1965, Archives municipales de Nîmes, 4 C 91

Parallèlement l'explosion scolaire, qui marqua l'après guerre, amena E. Tailhades à construire de nombreux groupes scolaires primaires et deux lycées féminins, un d'enseignement général (Montaury, devenu Albert-Camus) l'autre technique (Camargue devenu Ernest-Hemingway) et même à mettre en place un début d'implantation de l'enseignement supérieur.

Le Midi Rouge

Au Conseil de la République puis au Sénat, Edgar Tailhades siégea d'abord à la commission de la reconstruction et des dommages de guerre (1949) puis en 1959 à la commission des affaires culturelles et à la commission des lois et du suffrage universel. Le Sénat étant majoritairement à droite, il assumait le rôle de parlementaire d'opposition, intervint à de nombreuses reprises pour la défense du bassin houiller des Cévennes (2 avril 1977 ; 4 novembre 1980) et l'amélioration de la situation des viticulteurs notamment après le drame de Montredon en 1976, ainsi que pour la modernisation du canal du Midi. Ses interventions furent nombreuses dans le domaine de l'enseignement et surtout de la justice (dénonciation de l'insuffisance des crédits du ministère (20 novembre 1973) défense de l'indépendance des magistrats (22 juin 1976) , demande de suppression de la cour de sûreté de l'État (18 juin 1970) opposition au durcissement du code de procédure pénale (19 octobre 1978). Quand la gauche arriva au pouvoir après 1981, il fut chargé par Pierre Mauroy* d'une mission concernant la modernisation de la justice qui remit son rapport en 1985.



Edgard Tailhades en 1975, in Pierre Bosc, *Les notables en question*, Les Presses du Languedoc, 1977, p. 322

Président du conseil régional, dont les pouvoirs étaient alors fort limités, E. Tailhades s'intéressa au réseau routier, à l'aide au tourisme, à la démostriction et favorisa la création d'un centre de thalassothérapie au Grau-du-Roi (Gard), soutint diverses initiatives culturelles.

En tant que militant socialiste, E. Tailhades ne fut pas un homme d'appareil, ni un théoricien. Il vota toujours avec la majorité du groupe socialiste fidèle à Guy Mollet. Après 1958, il ne soutint pas ses amis Daniel Mayer* et R. Verdier* qui fondèrent le PSA.

Orateur distingué et cultivé, E. Tailhades bénéficiait d'un certain prestige dans les milieux intellectuels nîmois grâce à son coté un peu esthète, de « grand seigneur » (Jean Carrière). Il fut membre de l'Académie de Nîmes à partir de 1952 et la présida temporairement en 1970. Il y présenta un certain nombre de communications, soit générales (« Vision de Nîmes », 1969 ; « Hommage à Guizot », 1975 ; « Présentation de la région Languedoc-Roussillon », 1976 ; « Abolition de la peine de mort », 1982, soit plus érudites.

Il décéda à Nîmes dans la nuit du 22 au 23 juin 1986 et fut inhumé à Riols, dans le caveau de sa famille.

SOURCES : Arch. nat. F7 / 13082.— État civil, Riols, Beaucaire. — Pierre Bosc, *Les notables en questions*, Presses du Languedoc, 1975, p 322-331 (photo). — Serge Velay (dir.), *Visas pour le Gard*, Nîmes, Conseil général du Gard 2006, p.345 (photo). — Roland Andréani (dir.), *Histoire de Nîmes*, Toulouse, Privat, 2005, p. 254-258. — Raymond Huard, Jean Pey, Mireille Tailland-Nomen, *Nîmes*, tome 2, 1950-1980, Saint-Avertin, Alan Sutton, 2006, 128 p. (portrait). — Serge Velay, *La cravate d'éternité. Fragments*, Nîmes, Lacour, 1986, 47 p. (témoignage d'un de ses collaborateurs) ; *Un libéral un humaniste Edgar Tailhades 10[12] janvier 1904- 23 juin 1986*. Nîmes, Lacour, 1991 (le volume rassemble divers hommages à E. Tailhades).

Raymond HUARD (avec la collaboration de Patrick VAZEILLES et Serge VELAY)

*

ROUQUETTE Marcel.

Né le 11 mai 1908 à Alzon (Gard) et mort le 9 avril 1990 à Montpellier (Hérault) ; entrepreneur ; conseiller général d'Alzon (1949-1990) ; maire d'Alzon (1951-1989) ; militant socialiste (SFIO, PSU, PS).

Son père Marius Rouquette était serrurier. Sa mère Marie Paulet était ménagère. Célibataire, Marcel Rouquette était entrepreneur de travaux publics. Selon certaines sources, il semblait avoir appartenu aux réseaux locaux de la résistance. En 1945, il se présenta aux cantonales sous l'étiquette divers gauche face au candidat officiel de la SFIO, receveur des postes. À l'occasion d'une élection partielle en 1946, il devint conseiller général d'Alzon à 38 ans. Il fut réélu sous l'étiquette SFIO en 1949 et 1955. En 1961, il entama un nouveau mandat, sous l'étiquette PSU cette fois, ayant suivi les parcours militants de Robert Gourdon* et Jean Bastide*. Ainsi, il existait un important groupe d'élus PSU au Conseil Général du Gard dans les années 1960. Il était en contact avec Marcel Courbier, secrétaire général de préfecture, qui animait le tissu militant du PSU au Vigan. À partir de 1967, il poursuivit sa carrière politique à la FGDS puis au PS, se révélant très actif lors des campagnes présidentielles de 1974 et 1981. Le 8 juillet 1951, il était devenu maire SFIO d'Alzon à 43 ans, confirmé dans ses fonctions en 1953 et 1959. Passé au PSU, il avait été réélu à la tête d'une majorité socialiste en 1965. Au sein des milieux socialistes marqués par les transferts du radicalisme, Marcel Rouquette était relayé par Jean Baudoui, artisan maçon et secrétaire de la section cantonale. Il fut réélu maire à la tête de listes PS en 1971, 1977 et 1983. Lors du renouvellement de mars 1989, Marcel Rouquette ne se représenta pas, cédant la place à son ancien premier adjoint Roland Canayer (conseiller général PS du Vigan depuis 2004), finalement battu par un autre militant PS, Piauzin. Très actif au Conseil Général du Gard, Marcel Rouquette joua un grand rôle dans le désenclavement des fermes caussenardes. Réélu

en 1973, 1979 et 1985, il resta conseiller général d'Alzon jusqu'à son décès en avril 1990. Son successeur était Jean-Claude Roustant (conseiller général PS d'Alzon entre 1992 et 2006), qui avait prit sa suite professionnellement à la tête de son entreprise de travaux publics. Notable socialiste, Marcel Rouquette possédait une influence certaine dans les réseaux ruraux du canton d'Alzon, s'investissant fortement en direction des milieux populaires et défavorisés de cette zone des Cévennes. Décoré de la légion d'honneur, il avait également été fait chevalier de l'ordre du mérite agricole.

SOURCES Arch. Dép. du Gard. — Arch. Marc Heurgon, dossiers Gard. — Entretien avec Régis Bayle, maire PS d'Alzon. — Régis Bayle, *Socialistes et communistes dans le Gard des années 60 aux années 80*, maîtrise, Université de Montpellier, 1998. — Tudi Kernalegenn, François Prigent, Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Le PSU vu d'en bas. Réseaux sociaux, mouvement politique, laboratoire d'idées (années 50 - années 80)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 343 pages.

François PRIGENT

*

FABRE Robert-Félix.

Né le 17 mars 1920 à Frontignan (Hérault) ; employé à la Sécurité sociale ; syndicaliste CGT puis FO et militant socialiste SFIO puis UDF de l'Hérault, secrétaire de la section socialiste de Montpellier (Hérault) ; maire de Pérols (Hérault) de 1971 à 1989, député UDF (1978-1981).

Robert-Félix Fabre était le petit-fils de Victor Anthérieu, maire radical et conseiller général de Frontignan avant-guerre. Durant sa jeunesse, il perdit sa mère. Son père étant agent général de la maison de négoce Anthérieu à Paris, il fut élevé par Eugène Orsetti, gérant de cette société et militant socialiste. Bachelier à Montpellier, il participa à la Résistance. Membre d'un réseau, il fut démasqué et quitta la France par les Pyrénées. Il rejoignit le Maroc et intégra Combat en septembre 1943. Engagé dans les Forces Françaises Combattantes, il fit le débarquement en Provence. De retour à Montpellier, il devint, grâce à un membre de sa famille, employé de la caisse primaire de sécurité sociale de Montpellier-Lodève. Membre de la CGT, il adhéra à l'Union des gaullistes de René Capitant qui intégra plus tard le RPF. Lors de la création de la CGT-FO, il fonda ce syndicat à la caisse primaire et en devint un militant actif. En 1957, il fut élu membre de la commission exécutive de l'Union départementale FO, administrateur de l'ASSEDIC puis plus tard secrétaire du comité d'entreprise de la CPAM. Devenu secrétaire adjoint de l'union départementale FO en 1960, il fut un temps pressenti pour prendre la direction de l'Union départementale, mais quitta ses fonctions syndicales quand il commença à prendre des responsabilités au sein de la SFIO.

Par l'entremise de Jean Léon*, président de la CPAM, il adhéra à la SFIO en 1955. Deux ans plus tard, il devint l'un des rédacteurs du journal fédéral, puis, l'année suivante, secrétaire adjoint de la section de Montpellier et figura sur la liste socialiste lors des élections municipales de 1959. La même année, son activisme syndical fit qu'il fut sollicité pour créer et diriger la fédération départementale des groupes socialistes d'entreprise. Militant actif,

anticommuniste, il n'hésita pas à faire le coup-de-poing. Durant cette même période, il organisa, avec quelques militants de la section de Montpellier des plasticages anti-OAS à l'époque où Montpellier était l'une des villes les plus plastiquées de France.

Rédacteur principal à la CPAM de Montpellier-Lodève, puis chef du contentieux de l'URSSAF, Robert-Félix Fabre fut poussé par Jean Périquier* pour prendre la direction de la section de Montpellier. En 1961, sa candidature fut repoussée par la vieille garde SFIO qui le trouvait trop jeune. Au niveau fédéral, il intégra la commission administrative fédérale, puis le bureau fédéral en 1966. Il fut parallèlement membre du comité exécutif de la FGDS.

Secrétaire de la section de Montpellier, proche de la ligne défendue par Gaston Defferre, il quitta le Parti socialiste après 1969, en désaccord de plus en plus marqué avec le rapprochement socialo-communiste. Proche du maire de Pérols qu'il avait connu dans le cadre de ses fonctions à l'URSSAF, il se vit proposer la tête de liste aux municipales de 1971. Il fut élu maire sans étiquette, puis se rapprocha progressivement de la droite. S'étant dans un premier temps tourné vers les gaullistes, il adhéra finalement en 1973 aux Républicains indépendants par l'entremise de Jacques Giret, maire de Palavas-Les-Flots. Durant cette période, il fit adhérer sa commune au district de Montpellier et fonda l'ANEL dont il devint le vice-président national. En 1978, François Delmas, maire de Montpellier, lui proposa d'être son suppléant, sûrement sur les conseils de son parent, Henri Grillon, condisciple de Fabre au lycée de Montpellier. Après la nomination gouvernementale de François Delmas, il devint député le 7 mai 1978 et le resta jusqu'au renouvellement de 1981. En 1985, il fut battu à l'investiture aux cantonales par Michel Vaillat, maire UDF de Lattes. En 1989, suite aux dissensions au sein de son conseil municipal, il décida de ne pas se représenter aux municipales et se retira de la vie politique.

Au-delà de ses engagements politiques et syndicaux, Robert-Félix Fabre fut aussi un franc-maçon actif. Membre de la loge Auguste Comte de la Grande Loge de France, il en devint vénérable avant d'essaimer une nouvelle loge. Il fut aussi membre de la Ligue des droits de l'Homme et administrateur de la Fédération des œuvres laïques.

SOURCES : Arch. Dép. Hérault, 541 W 55. 376 W 64. 506 W 342 — Arch. fondation Jean Jaurès, fonds Pierre Mauroy. — Arch. OURS, 2 APO 13. — *Combat socialiste*, 1945-1980. — *Nouveau Sud*. — *Midi Libre*. — Entretien avec Robert-Félix Fabre.

Olivier DEDIEU

* * *

*

FERRANDI Lucile.

Née le 21 novembre 1932 au Caire (Égypte), morte le 11 septembre 2005 à Montpellier (Hérault) ; avocate ; militante socialiste et associative ; conseillère municipale de Montpellier.

Fille d'un père d'origine corse qui fut chef de service à la compagnie de gaz du Caire, Lucile Ferrandi vint à Montpellier pour ses études de Droit. Diplômée, elle devint avocate stagiaire en 1946 et se maria avec l'avocat Yves Moulet en 1947. Trois ans plus tard, elle fut l'une des premières femmes inscrites au barreau de Montpellier en 1950.

Divorcée, elle créa son propre cabinet d'avocat. En 1957-58, elle adhéra à la SFIO et fut

très proche de Jean Péridier, bâtonnier et sénateur SFIO. Grâce au soutien de ce dernier et de Joseph Émile (voir ces noms), elle devint en 1959 secrétaire générale de l'association Juin 44 et responsable de la commission presse de la section après le rejet de sa candidature au poste de secrétaire adjoint. Cette année-là, elle figura sur la liste socialiste au 1^{er} tour des municipales à Montpellier. Secrétaire adjointe de la section de Montpellier en 1964 et en 1966, elle fut de nouveau membre de la liste soutenue par la SFIO en 1965. Au niveau fédéral, elle devint responsable déléguée à la presse après le départ, en 1958, de Lucien Tourette. Elle prit alors en charge le journal fédéral jusqu'en 1969. Membre du bureau fédéral, elle fut secrétaire administrative de la fédération en 1961 et responsable de la commission féminine. En 1960, elle devint membre de la commission nationale féminine et le resta jusqu'en 1967.

Après la campagne présidentielle de 1965, elle s'investit aussi dans la mouvance mitterrandienne. Présidente départementale du mouvement démocratique féminin, elle adhéra, en 1966, à titre individuel, à la convention des institutions républicaines alors qu'elle était aussi secrétaire adjointe de la section SFIO de Montpellier. Elle tenta, avec Jean-Pierre Canonge, de créer une structure départementale de la convention. Désignée secrétaire adjointe de la fédération FGDS en 1966, elle devint membre de la commission exécutive fédérale en 1969, époque où localement, les conventionnels décidèrent d'entrer dans le nouveau parti socialiste. Elle devint alors secrétaire fédérale de la circonscription Montpellier-Lunel en 1970. Lors du congrès d'Épinay, elle soutint la motion Defferre et fut désignée secrétaire adjointe de la section suite au congrès et élue membre de la commission exécutive fédérale. Elle fut de moins en moins présente dans les instances fédérales par la suite.

Électoralement, elle fut investie lors des élections cantonales de 1970 contre le maire de Montpellier, François Delmas. Battue, elle fut de nouveau candidate en novembre 1973, sans plus de succès. Absente de la liste socialiste victorieuse en 1977, elle y figura en 1983 et fut élue conseillère municipale. Elle ne fit qu'un mandat et ne se représenta pas en 1989.

Le parcours de Lucile Ferrandi fut tout autant marqué par ses engagements associatifs que politiques. En 1960, elle fonda à Montpellier l'association départementale du mouvement pour le Planning familial qu'elle présida jusqu'en 1970. La même année, elle intégra le conseil d'administration de la fédération des œuvres laïques dont elle devint vice-présidente en 1963 puis présidente en 1971. Durant cette période, elle fut aussi adhérente de l'obédience maçonnique du Droit Humain et avocate-conseil de l'union départementale Force ouvrière. Elle devint aussi présidente de la LICRA en 1971, présidente de l'amicale des Corses de Montpellier et de l'union française des clubs Soroptimist. Professionnellement, elle fut aussi présidente de la confédération nationale des avocats.

SOURCES : Arch. Départ. Hérault, 406 W 124, 376 W 64, 676 W 130. — Arch. OURS, 2 APO 13 — Arch. Fond. Jean Jaurès. — Arch. Pierre Mauroy, *Bulletin intérieur de la SFIO*, janvier 1961, *Combat socialiste* (1955-1981).

Olivier DEDIEU

* * *

*

LECTURES CHOISIES :

Yves SAINT-JOURS, *Au fil des luttes sociales. Du prolétariat forestier au professorat d'Université*, Editions du Losange, 2012, 213 p., 18 €.

L'autobiographie n'est pas un genre facile et pourtant à aucun moment Yves Saint-Jours ne sombre dans les pièges d'une vision étroite, en proposant une constante relation dialectique entre sa vie et le contexte social difficile qu'il n'a de cesse de vouloir améliorer par le combat de classe qui est le sien depuis son adolescence. En faisant un récit de sa vie l'auteur invite le lecteur à une réflexion sur notre société sous le double éclairage d'un parcours atypique et d'un engagement fidèle à un idéal social.

L'ouvrage montre de façon claire comment à partir d'une prise de conscience précoce des inégalités et injustices de la société capitaliste, il est possible, à force de ténacité et de courage, de réussir un parcours rare par la transgression des règles établies qui empêchent souvent toute promotion sociale.

Yves Saint-Jours décrit une enfance non pas malheureuse mais difficile, avec de longues périodes passées dans les forêts des Landes de Gascogne, ses parents travaillant dans les exploitations forestières, période aussi marquée par la seconde guerre mondiale qui éclate alors qu'il n'a que neuf ans. Après l'obtention du Certificat d'études primaires, " considéré comme un acquis républicain ", en juin 1944, il se retrouve à travailler lui aussi dans l'exploitation forestière, pour peu de temps, à cause d'un état de santé incompatible avec ce travail. C'est dans le double contexte des années passées au milieu du prolétariat forestier et de celui de la Résistance et de la Libération que l'auteur s'engage dans l'Union de la jeunesse républicaine de France (UJRF), créée en 1945 par la Fédération des jeunesses communistes.

Ces premières années d'Yves Saint-Jours paraissent déterminantes dans sa formation d'adulte conscient, bien décidé à faire sien le combat de la classe ouvrière en vue de son émancipation. Cette formation est plus tard complétée par les prises de responsabilités au sein de l'UJRF et la rencontre avec le PCF. Membre très tôt de la direction nationale de l'UJRF, il évoque sa participation aux luttes sociales, à l'action pour la paix initiée par l'Appel de Stockholm en mars 1950 ainsi que la période du Service militaire où, surveillé comme communiste et pacifiste, en pleine guerre d'Indochine, il connaît plusieurs mois de prison. Libéré en 1952, Saint-Jours reprend ses activités militantes et intègre le Comité national de l'UJRF. Parallèlement il essaie de suivre une formation professionnelle au sein de la FPA à Toulouse, mais est renvoyé rapidement comme " élément perturbateur ". Entré au Bureau national de l'UJRF, il se retrouve à Paris où il rencontre Jacqueline qui va devenir son épouse et avec qui il partage son engagement.

C'est à *La Vie ouvrière*, hebdomadaire de la CGT, qu'Yves Saint-Jours trouve un emploi d'aide comptable en même temps qu'il suit des cours de capacité en droit ce qui le conduit à être " coopté à la rédaction juridique de *La Vie Ouvrière* et de la *Revue pratique du droit social*. Grâce à l'ouverture des cours de l'Université aux capacitaires ayant obtenu une moyenne de 12/20, ce qui était son cas, Saint-Jours peut s'inscrire en licence de droit. Ce fut " l'insoupçonnable *sésame ouvre-toi* d'une future carrière universitaire ".

L'auteur consacre une bonne moitié de son ouvrage à décrire cet incroyable parcours qui le conduit à devenir un universitaire. Obtenant un Diplôme d'études supérieures de droit en 1967 le professeur Gérard Lyon-Caen lui propose un poste d'assistant à l'Institut des sciences sociales du travail de l'Université de Paris, proposition acceptée après mûre réflexion et sans rompre avec la collaboration à la *Revue pratique de droit social*. Cela le conduit à la préparation d'une thèse de doctorat tout en assurant les travaux dirigés des cours de droit du travail et de droit de la sécurité

sociale. Cette thèse intitulée *La faute dans le droit général de la sécurité sociale* est soutenue en juin 1971 et publiée en 1972 ce qui permet à son auteur de devenir maître-assistant ultime étape avant le professorat.

Pour autant cela fut “ une longue accession ”. La charge professionnelle, la rédaction de nombreux articles ainsi que le militantisme lui ôtèrent tout espoir d’obtenir l’agrégation, Yves Saint-Jours n’en abandonne pas pour autant celui de devenir professeur, chemin semé d’embûches et d’incertitudes tant la “ barrière idéologique ” se dressait devant lui. Ce n’est que grâce à certains soutiens, et en premier lieu celui de sa famille, mais certainement aussi grâce à la qualité de son travail, souvent pionnier, et sa ténacité, même s’il ne les évoque pas clairement, qu’il réussit le concours de recrutement de professeur en 1985 et se retrouve à l’Université de Perpignan.

Durant ses années d’enseignement à l’Université, Yves Saint-Jours s’est attaché à faire accepter le droit social en tant que formation nécessaire et utile à la justice sociale notamment lors de conférences et de colloques organisés en France et à l’étranger. Ses propos dénonçant en particulier les tentatives d’imposer une gestion libérale du système de protection sociale en France et les attaques dont celui-ci fait l’objet de la part de l’Union européenne ont gêné l’intelligentsia réactionnaire de la magistrature qui a fortement contribué à essayer de le mettre à l’écart. Cet isolement qu’il décrit avec une certaine amertume mais aussi une grande clairvoyance, ne l’a pas empêché de continuer dans la voie qu’il s’était tracé de rester un grand défenseur de la justice sociale et du service public. Résolument du côté des opprimés, il marque par son opiniâtreté et sa grande résolution.

Par cet ouvrage, Yves Saint-Jours montre à quel point il est resté attaché à cet idéal forgé dès sa jeunesse dans la dureté des conditions des exploitations forestières des Landes gasconnes. Son parcours étonnant et exemplaire montre combien le mouvement social est capable de produire d’excellence. Sa précision, son humilité, sa fidélité à ses engagements, son sens de la solidarité, l’amour de sa famille qui apparaissent dans ce livre méritent que l’on prenne le temps de le lire pour notre plus grand plaisir. On s’y enrichit à chaque page.

Xavier VERDEJO.

ACHETEZ LES VOLUMES PARUS DU MAITRON

5e PARTIE : DE 1940 À 1968

***Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier,
mouvement social***

Tome 1 : de A à Bek

Tome 5 : de E à Ge

Tome 2 : de Bel à Bz

Tome 6 : de Gh à Je

Tome 3 : de Ca à Cor

Tome 7 : Ji à Lel

Tome 4 : de Cos à Dy

Tome 8 : Lem à Mel

NB : avec ce tome 8, accès gratuit en ligne au site maitron-en-ligne

Consultez aussi le site de l’Association Maitron Languedoc-Roussillon :

<http://histoire-contemporaine-languedoc-roussillon.com/>

Josep CALVET BELLERA, Annie RIEU-MIAS, Noemí RIUDOR GARCIA, *La batalla del Pirineu. Xarxes d'informació i d'evasió aliades al Pallars sobirà, a l'Alt Urgell i a Andorra durant la Segona Guerra Mundial*, préface de Jordi GUIXÉ i COROMINES, Garsineu edicions, Tremp, 2011, 208 p.

Cet ouvrage collectif n'évoque pas, si l'on en croit le titre, la frontière entre les Pyrénées-Orientales qui font partie de notre champ d'étude, mais celle de l'Ariège et de la Haute-Garonne. Mais, cet ouvrage mérite d'être recensé car sa lecture attentive révèle l'existence de réseaux de passages entre la France occupée et l'Espagne franquiste pendant la Seconde Guerre mondiale via les Pyrénées-Orientales. L'un d'entre eux avait échappé aux recherches pourtant anciennes et approfondies des historiens qui se sont intéressés à cet aspect — primordial — des activités clandestines de la Résistance dans ce département.

Nous voudrions, tout d'abord, évoquer l'un des coordonnateurs de cet ouvrage, Josep Calvet. Natif de Sort, dans Pallars Sobirà (Pyrénées centrales catalanes) il fut le premier historien qui ait étudié de façon systématique les filières de passage depuis la France de Vichy dont la zone Sud fut occupée par les Allemands à partir de novembre 1942 en les envisageant depuis le Sud, grâce aux sources écrites produites par les appareils administratifs, policiers et militaires de l'Espagne franquiste et aux entretiens oraux avec des témoins ou acteurs. D'ailleurs, Josep Calvet a consacré sa thèse¹ à l'activité de ces filières en Espagne, à leurs agents et à leurs « clients ».

L'ouvrage rassemble cinq études :

- « L'arribada a Espanya de refugiats estrangers durant la Segona Guerra Mundial » (Josep Calvet Bellera)
- « La xarxa WI-WI (OSS) : una organització militar d'informació francoamericana i la seva línia transfronterera Couserans-Pallars (1943-1944) » (Annie Rieu-Mias)
- « La família Soldevila d'Escart : línia Sol de la xarxa belga de Jean » (Noemí Riudor Garcia)
- « El principat d'Andorra : l'epicentre de les xarxes d'evasió i dels passadors » (Josep Calvet Bellera)
- « Joan Garcia Rabascall : representant del consolat britànic de Barcelona a Lleida durant els anys de la Segona Guerra Mundial » (Noemí Riudor)

La seconde et la troisième sont des monographies de réseaux ou, du moins, de leurs segments « transfrontaliers ». Elles mettent en évidence, de façon précise les relations de confiance, familiales ou de voisinage et d'amitié ou d'affinité qui existaient avant la guerre, relations qui permettent de comprendre . L'intérêt de telles études n'est plus à démontrer et il serait souhaitable qu'elles se multiplient. La quatrième tente une synthèse pour l'Andorre². La cinquième est une approche biographique de l'activité d'un agent catalan au service des autorités consulaires britanniques de Barcelone.

C'est dans l'article d'Annie Rieu-Mias qu'il est fait allusion à une branche alternative, par les Pyrénées-Orientales, de la filière de passage *Mor*³ du réseau WI-WI de l'OSS. Nous y reviendrons. Mais auparavant, il faut signaler que son fondateur, Jean-Marie Morère, originaire de Soueix, en Couserans (Ariège) connaissait bien les passages pyrénéens qui menaient vers le Pallars Sobirà d'où

Le Midi Rouge

¹ Il en a été publié une version abrégée (Josep CALVET, *Les muntanyes de la llibertat. El pas d'evadits pels Pirineus durant la Segona Guerra Mundial*, L'Avenç, Barcelone, 2008, 237 p.)

² Et renvoie à l'ouvrage de Claude Benet dont nous avons fait le compte-rendu dans *Le Midi Rouge* (n°16, 2010, pp. 16-18).

³ Pseudonyme de Jean-Marie Morère.

Le Midi Rouge

on pouvait gagner Barcelone. Fonctionnaire de police à Marseille en 1921, c'est dans cette ville que fut situé le point de départ de sa filière. Son histoire est connue grâce à d'autres travaux historiques ou des entretiens avec des témoins ou acteurs réalisés entre 1992 et 2011. Mais deux sources écrites inédites ont fourni des témoignages de première importance : il s'agit des cahiers de *Mémoires* de Jean-Marie Morère (archives privées de la famille Morère) et l'un de ses proches collaborateurs, Marcel Carrère (musée du « Chemin de la Liberté » de Saint-Girons). La branche Couserans / Pallars de cette filière fonctionna parfaitement. Courriers et documents (souvent d'ordre militaire purent être acheminés sans problèmes. Morère avait toutefois pris la précaution de mettre sur pied une seconde iolière de Marseille à Barcelone. Elle passait par Maureillas, en Vallespir (Pyrénées-Orientales). Ce fut un ami de Morère Llauro natif de Maureillas (Pyrénées-Orientales, également policier,) et en poste à Nîmes (Gard) qui le mit en contact avec son oncle Mathias Barcelo. Celui-ci résidait à Maureillas, près de la frontière avec l'Ampourdan (région de Figueres, Espagne). Carrère et Barcelo se rencontrèrent au café de la Source à Perpignan pour mettre au point cette filière. Les deux filières du réseau fonctionnèrent alternativement¹. Celle, centrée sur Maureillas, fut démantelée² et Mathias Barcelo fut pendu par les Allemands. En effet, Barcelo fut contacté en janvier 1944 par Morère réfugié dans les Basses-Alpes dans la montagne de Lure. Barcelo avait fait savoir qu'il détenait une grande quantité d'argent pour le réseau. Morère lui demanda de se rendre à Marseille³ afin de lui porter cette somme. Un délai de dix jours avait été fixé pour le rendez-vous à Marseille entre des agents couseranais de WI-WI et Barcelo. Mais entre temps, celui-ci avait été arrêté, détenu, arrêté et exécuté. Le nom de Mathias Barcelo ne figure pas les ouvrages de Jean Larrieu et de Raymond Gual⁴ et n'est pas mentionné, non plus, dans un article récent traitant de l'occupation allemande à Maureillas⁵.

Si l'activité du réseau WI-WI dans les Pyrénées-Orientales nous est révélée par cet ouvrage, un autre de ses articles mentionne aussi l'activité, dans ce département, du réseau animé par Francisco Ponzán (1911-1944), un réfugié anarchiste de la Guerre civile espagnole. L'histoire de ce réseau est bien connue. Les filières empruntant les cols des Pyrénées-Orientales ont été évoquées dans plusieurs articles ou ouvrages⁶. Josep Calvet évoque à nouveau l'action de cette filière dans ce département, dans son article à propos de l'Andorre⁷. Il mentionne, sans développer, les passages depuis Banyuls-sur-Mer ainsi que ceux depuis la Cerdagne, Osséja en particulier que nous connaissons par ailleurs. Josep Calvet donne aussi d'autres informations complémentaires concernant les passages par la Cerdagne française, souvent en relations avec l'Andorre. Ainsi à la page 179, il évoque le rôle de la mine de fer du Puymorens (commune de Porté, Pyrénées-Orientales), à la limite de l'Andorre. Beaucoup de travailleurs, en 1943, étaient des réfugiés espagnols (CTE). Certains ont aidé aux passages ainsi que l'indiquent plusieurs documents de police ou de gendarmerie que nous avons pu consulter (série W, ADPO). Calvet mentionne un des employés de cette mine Conesa, militant de la CNT. Il accueillait, en ces lieux inhospitaliers, à plus de 2100 m d'altitude, des contrebandiers, parfois aussi des passeurs qui « travaillaient » pour les filières de l'IS (britannique) animées depuis l'Andorre par Francesc Viadiu. Plus loin (p. 183), toujours à propos de s passages organisés par Viadiu, il signale, d'après des sources policières espagnoles, un groupe de contrebandiers, effectuant

¹ *La batalla del Pirineu, op. cit.*, p. 50.

² *Ibidem*, p. 63.

³ *Ibidem*, p. 87.

⁴ Jean LARRIEU, *Vichy, l'occupation nazie et la résistance catalane*, tome I, *Chronologie des années noires*, Prades, Terra Nostra, 1994 ; Ramon Gual, Jean Larrieu, *Vichy, l'occupation nazie et la résistance catalane*, tome II a, *Els alemanys fa pas ... (massa) temps*, Prades, Terra Nostra, 1996 ; tome II b, *De la résistance à la Libération*, Prades, Terra Nostra, 1998.

⁵ Pierre CANTALOUBE, « Maureillas sous l'occupation allemande », *Cahiers de la Rome*, Association pour le patrimoine de la vallée de la Rome, 19, Maureillas, 2009, pp. 65-71.

⁶ En particulier par nous-même dans notre biographie de Josep Ester Borràs [dit « Pep de cal Minga »] (1913-1980) dans le *DBMOMS*.

⁷ *La batalla del Pirineu, op. cit.*, pp. 184-186.

parfois des passages en liaison avec le commandant Biaggio de la Gendarmerie : il s'agit de Jean Bragulat Vidal, résident à Enveitg et de Betriu (sans prénom), ancien maire républicain d'Organyà (Urgell, province de Lérida), domicilié alors à Iravals (commune de Latour-de-Carol).

Tous ces éléments sont parfois autant de pistes déjà connues et qu'il faudra explorer attentivement. D'autres donnent à connaître des faits nouveaux qui complètent notre vision de la « guerre secrète » dans les Pyrénées-Orientales entre 1941 et 1944.

Enfin, bien que nous ne les ayons pas abordés de façon détaillée dans ce compte-rendu, les faits évoqués dans ce livre concernant le Couserans, le Pallars et l'Andorre le sont de façon détaillée et minutieuse, étayés par des sources diverses méticuleusement croisées. Ce livre, rédigé et publié en catalan, est donc un ouvrage précieux pour tous ceux qui s'intéressent à cet aspect de la Résistance dans l'ensemble de la chaîne pyrénéenne.

André BALENT

NOTES DE RECHERCHES :

LES PLAQUES BLEUES DE LA CITÉ ROUGE : LES NOMS DE RUES DE NARBONNE SOUS LA III^e RÉPUBLIQUE

L'analyse du nom des rues a longtemps relevé de l'érudition locale. Des historiens, souvent amateurs, se livraient à l'établissement de la nomenclature des rues avec une notice biographique pour chaque personnage honoré dans les grandes villes et les villages. Les cités du Languedoc et du Roussillon ont pour la plupart fait l'objet de tels développements. Certains de ces auteurs, se plongeant dans les archives municipales, relevaient la date du baptême et la sédimentation des appellations d'une même voie. Néanmoins, bien peu se sont penchés sur le sens des dénominations collectives et les batailles symboliques induites par les changements successifs. L'étude des dénominations urbaines en tant qu'objet de mémoire politique est un sujet mis en lumière depuis les années 1980 avec la contribution de Daniel Milo dans les *Lieux de Mémoire* de Pierre Nora.¹ Des études universitaires ont ainsi creusé ce sillon et un colloque portant sur ce sujet s'est tenu en 1999 sous l'égide de Jean-Marie Guillon et de Jean-Claude Bouvier.² Ce dernier a d'ailleurs publié un essai de synthèse sur la toponymie française en ayant accès aux statistiques de La Poste.³ Olivier Ihl a également dirigé une série de travaux universitaires portant sur ce thème.⁴ Au niveau régional, Jean Sagnes a ouvert ce chantier dans un article consacré à l'Hérault et a souvent consacré une étude

¹ Daniel Milo, « Les noms de rues », dans les *Lieux de mémoire*, sous la direction de Pierre Nora, T. 2 : *La Nation*, Paris, Gallimard (Bibliothèque illustrée des Histoires), 1986, p. 283-315.

² Jean-Marie Guillon, Jean-Claude Bouvier (sous la direction de.), *La Toponymie urbaine. Signification et enjeux*, actes du colloque, Paris, l'Harmattan, 2001.

³ Jean-Claude Bouvier, *Les noms de rues disent la ville*, Paris, C. Bonneton, 2007.

⁴ Christophe Laurent, "À la mémoire de Sadi Carnot" : *la constitution d'une martyrologie laïque, l'emblématique urbaine du président Carnot sous la III^e République*, Mémoire de science-politiques rédigé sous la direction d'Olivier Ihl, Université de Grenoble, 1997.

Julien Géraldine, *La constitution d'une mémoire locale républicaine à Montpellier : l'attribution des noms de rues entre 1870 et 1940*, Mémoire de sciences politiques rédigé sous la direction d'Olivier Ihl, Université de Grenoble, 1999.

toponymique à l'intérieur de ses ouvrages consacrés à 1907 et à Jean Jaurès.¹ Il a également dirigé des recherches sur les Pyrénées-Orientales.

L'étude de la dénomination publique est un révélateur intéressant des mentalités et des représentations de différents acteurs, qu'il s'agisse des élus municipaux, des représentants de l'État, des groupes de pression ou bien des usagers. Pour reprendre le mot de Maurice Agulhon, étudier les noms de rues c'est une façon plus intime de connaître la France. Il s'agit en quelque sorte de faire de l'histoire « par en bas ». En effet, le nom des rues est un élément de la construction d'une identité sociale, régionale, culturelle et politique, originale d'une ville ou d'un bourg. Les plaques bleues sont devenues, à partir du milieu du XVIII^e siècle, un des vecteurs de la construction d'une identité politique affirmée et visible. Visible, car leur perception quotidienne à fin d'orientation, interpelle le citadin à chaque pas. Le nom mis à l'honneur s'inscrit alors profondément dans l'inconscient urbain en passant incidemment du registre de la mémoire à celui de la topographie². Ce support symbolique devient par sa fonction indicatrice un objet du quotidien qui s'inscrit jusque dans l'inconscient collectif de ses usagers. Cela permet de voir comment les élites locales et la population s'approprient les héros nationaux, mais aussi comment on s'affronte autour d'eux. L'emphase de la délibération, la question de la taille de l'artère, de la pompe donnée à l'inauguration, de l'insertion du nom dans la chaîne dénominative du quartier ou de la ville sont autant d'indices pour l'historien.

La ville de Narbonne est dans cette optique un cas remarquable. Ville symbole d'un Midi supposé rouge, elle est elle-même surnommée la Cité rouge.³ Or, il se trouve que la toponymie urbaine locale n'a jusqu'à présent fait l'objet d'aucune étude. C'est pourquoi il est apparu intéressant de se pencher sur le corpus des noms de voies urbaines de la ville afin de voir dans quelle mesure ces dénominations reflétaient l'habitus politique de ses habitants.

I - Combattre et enraciner.

À l'inverse de nombreuses villes, Narbonne ne s'illustre pas par un changement important de la toponymie dès l'avènement de la République en 1870. Pourtant, c'est une pratique assez répandue, la ville voisine de Béziers épure ses artères de tout symbole rappelant l'Empire dès le 16 septembre 1870. Il semble que cela n'ait pas été nécessaire sur les bords de la Robine en l'absence d'hommage toponymique au souverain déchu. De la même façon, on ne trouve pas trace d'une voie ou d'un espace public qui aient été dédiés au nouveau régime lors de sa mise en place, contrairement à de nombreuses villes qui baptisent une rue ou place de la République rapidement. D'ailleurs, alors que certaines communes, y compris modestes⁴, n'hésitent pas à utiliser les dénominations urbaines pour exprimer leurs sentiments politiques, Narbonne ne se livre également pas à l'apposition de noms militants en faveur des républicains. Cela peut s'expliquer par le caractère modéré de la municipalité mise en place lors de la proclamation du régime et par la précipitation des événements à Narbonne même en 1871. Par la suite, durant la période de l'Ordre moral puis de la conquête de la République par les républicains les noms ne changent toujours pas, la ville étant peut-être suspectée de velléités

¹ Jean Sagnes, "Histoire et mythologie, jalons pour une recherche: les noms de personnages illustres attribués aux voies publiques, l'exemple de l'Hérault", *Bulletin du Centre d'Histoire Contemporaine du Languedoc-Roussillon*, N° 45 décembre 1989, pp. 1-28.

² Maurice Agulhon, *De Gaulle, histoire symbole, mythe*, Paris, Hachette littératures, 2001, p. 91.

³ Pierre Guidoni, *La Cité rouge: le socialisme à Narbonne, 1871-1921*. Débat et socialisme, Toulouse, Privat, 1979.

⁴ Richard Vassakos, « L'onomastique en Midi rouge, "une arme de républicanisation massive" », dans *Le Midi, les Midis sous la III^e République*, sous la direction de Christian Amalvi, Céline Piot, Alexandre Lafont, Nérac, Les Éditions d'Albret, 2012, pp. 35-52

insurrectionnelles ou contestataires. C'est ainsi qu'il faut attendre 1882 pour voir s'inscrire le nom de République sur les murs de la cité.¹

Lors de cette même délibération la municipalité présidée par Marcelin Coural décide de supprimer 65 noms de rues. Il s'agit sans équivoque d'une opération de laïcisation de l'espace public. Les dénominations visées sont celles qui rappellent la religion d'une manière ou d'une autre. Le processus de sécularisation massive de la toponymie urbaine se traduit par la disparition de tous les noms de saints, qui parrainaient près de 33 rues. Saint-Just, qui aurait pu être habilement recyclé, n'échappe pas à l'opération. La Trinité, la Vierge, les noms de confréries ou d'ordres monastiques disparaissent aussi, tout comme la rue des Nobles. 42 voies publiques conservent leurs anciens noms, qui sont pour la plupart communs, géographiques. D'autres, comme la rue de la Charité et la place des Jacobins, peuvent subsister sans choquer les républicains. Cette modification de la désignation générale de l'espace public narbonnais fait partie d'un processus de combat contre les réactionnaires. Il s'agit en effet, par cette laïcisation toponymique, de mettre en pratique la séparation de l'Église et de l'État.

Cette délibération n'est cependant que la première étape de l'entreprise républicaine car après avoir séparé le bon grain de l'ivraie, il faut ensuite établir une nouvelle nomenclature conforme aux convictions des édiles narbonnais. Il s'agit d'enraciner la mémoire des combats républicains, mais aussi d'exercer une pédagogie par l'exemple, en mettant en avant certains types de figures. C'est chose faite le 24 mai 1883 par une délibération qui établit les nouveaux noms.² Le rapport de la commission sur la dénomination des rues précise les principes qui ont guidé ses choix :

« Au point de vue général, nous avons recherché les noms, les dates, les faits chers à la France et à la démocratie. [...] Nous inscrivons sur nos murs le nom des hommes qui dans des circonstances mémorables, ont affirmé devant la France l'esprit républicain de notre population : Azéma, Girard à la Convention, Bonnel à l'Assemblée nationale en 1876. »

La nouvelle nomenclature promue par la municipalité Coural évoque d'abord les sources de l'idée Républicaine et les combats qui ont abouti à sa fondation. C'est pourquoi les philosophes des Lumières comme Voltaire, Rousseau, Diderot, Condorcet, sont ainsi mis à l'honneur. On y rencontre également des penseurs d'avant le XVIII^e siècle, exaltant les sciences et la raison, comme Michel Servet et Galilée, persécutés par l'Église, ou Descartes. Cependant, c'est la Révolution Française qui tient une place prééminente dans la chaîne dénomminative. Les noms de Bastille et de Jeu de Paume évoquent 1789, mais la municipalité opportuniste de Coural n'hésite pas à implanter des références à 1793 à travers les noms Danton, Desmoulins mais surtout Robespierre et Marat. Les dénominations impersonnelles telles que Valmy et Convention sont également inscrites à l'angle d'une artère. La Révolution est donc honorée dans sa totalité, comme un bloc, ce qui est relativement étonnant de la part d'un conseil municipal modéré dont le maire n'a pas la réputation d'avoir des états de service républicains très éclatants.³ Les hommes de 1848 comme Louis Blanc, Alexandre Ledru-Rollin et surtout Armand Barbès ou les symboles de l'opposition à l'Empire comme Baudin figurent en bonne place. Des références aux combats politiques récents sont également visibles à travers les hommages rendus à Garibaldi et Mazzini mais aussi à Gambetta récemment disparu et à Victor Hugo toujours vivant en 1882. La guerre de 1870 est également évoquée à travers avec les noms de Châteaudun et Chanzy mais aussi par une allusion aux provinces perdues à travers une rue de Strasbourg. Cependant, il faut remarquer que cette chaîne dénomminative fait la part belle aux figures nationales ou

¹ AM Narbonne, 1D 31, délibération municipale, 14 novembre 1882.

² *Ibid.*, 24 mai 1883.

³ Maire dès août 1870, il s'absente lors de la Commune de Narbonne. Il devient maire en 1882 à la suite du décès d'Osmin Labadie.

internationales, deux républicains locaux seulement en faisant partie sur un corpus de plus 70 dénominations.

C'est ainsi que les élus narbonnais utilisent les plaques de rues de la ville comme un instrument de pédagogie républicaine. Il s'agit tout à la fois de combattre le cléricalisme incarné notamment par les noms de saints mais aussi d'enraciner voire d'acculturer une mémoire républicaine qui puise ses sources dans la Grande Révolution et de rappeler par là-même, ses grandes heures depuis un siècle. Par l'attribution d'hommages à des « saints laïcs », il s'agit aussi, à l'heure du positivisme, de montrer sa foi dans le progrès et la rationalité scientifique comme un nouveau crédo. D'ailleurs, le nom d'Auguste Comte figure en bonne place dans la nouvelle chaîne dénominative aux côtés de rues du Progrès et de l'Avenir.

II - Vers un mémorial socialiste.

Sous l'impulsion d'Ernest Ferroul, devenu maire en 1891, la mémoire de la Commune, tant narbonnaise que parisienne, s'implante sur les bords de la Robine. En 1900, une rue nouvelle se voit attribuer le nom d'Émile Digeon.¹ Cependant, beaucoup plus symboliquement, en 1914, la place du musée Lapidaire, où se trouvait la maison du principal dirigeant de la Commune révolutionnaire de Narbonne, prend également son nom. D'ailleurs, une plaque rappelle aujourd'hui ces événements. La commémoration du souvenir de 1871 est un des axes forts de la politique toponymique de Ferroul puisqu'au cours de la même délibération, Benoît Mâlon apparaît à l'angle d'une rue narbonnaise. De la même façon, il avait baptisé plusieurs écoles en hommage à des communards, dont Louise Michel en 1911.



Plaque de la place Émile Digeon à Narbonne (photo Richard Vassakos)

Après la Grande Guerre, l'adoption de noms socialistes et de référence à la Commune se poursuit et s'amplifie, notamment du fait de la croissance de la ville. En 1919 et 1922, ce sont les deux grandes figures locales et nationales du socialisme des années 1900, Jaurès et Ferroul, qui s'inscrivent à l'angle d'une rue². D'autre part, à l'inverse d'autres villes, Narbonne n'attribue pas en

¹ Marc César, *La Commune révolutionnaire de Narbonne*, Editions singulières, 2008, p. 246-247. Décisions des 9 juillet 1900 et 22 juillet 1914.

² Délibérations municipales du 6 août 1919 et du 27 juin 1922.

1919 les noms des grands chefs militaires, pas plus que celui de Clemenceau. Aux yeux des Narbonnais, il demeure le fusilleur de juin 1907, malgré son auréole de Père de la Victoire.

Le baptême collectif de nombreuses rues narbonnaises en 1933 est un autre exemple de la radicalisation des baptêmes collectifs. La chaîne dénominative reflète la volonté de la municipalité dirigée par le docteur Achille Lacroix, d'enraciner les figures historiques du mouvement socialiste.¹ La délibération dresse une sorte de généalogie de la pensée socialiste. C'est ainsi que l'on rencontre la figure de Gracchus Babeuf, renforcée par un hommage à Sylvain Maréchal, auteur du *Manifeste des égaux*. C'est ensuite le philosophe Charles Fourier, critique de l'inégale répartition des richesses, qui accède aux plaques narbonnaises, et avec lui Victor Considérant, le propagateur de ses idées. Cette dimension idéologique se retrouve également dans l'hommage rendu à Paul Lafargue, gendre de Karl Marx, lui-même inscrit au panthéon communal des bords de la Robine. Des hommes impliqués dans la II^e Internationale comme Philippe Turatti ou August Bebel sont également consacrés. Ce baptême se caractérise aussi par la forte présence de personnages liés aux événements de la Commune de 1871. Lors de la délibération du 23 avril 1933, il est décidé d'attribuer les noms de Charles Delescluze, Louise Michel, Eugène Varlin, Louis Rossel, Charles Longuet, Félix Pyat, Jules Vallès ou Jean Allemane. Une communarde narbonnaise, Anne Clavel complète le panorama. La dénomination « passage de la Révolte » semble insister sur cette mémoire, tout en faisant allusion à la Commune de Narbonne, dirigée par Émile Digeon, qui est honoré par ailleurs. Les défenseurs de Dreyfus, Francis de Pressensé et Octave Mirbeau illustrent une autre grande bataille de la gauche. Des socialistes comme Jean Dormoy, maire de Montluçon, Gustave Delory, maire de Lille, Paul Brousse, président du conseil de Paris, Christophe Thivrier, premier maire socialiste de France, élu à Commeny ou le docteur Bach, fondateur du Parti Ouvrier Français, apparaissent. Ils ont en commun d'être des incarnations, à divers titres, d'un socialisme municipal, dans lequel la municipalité narbonnaise semble se reconnaître. L'hommage à Marcel Sembat est renouvelé et accentué à travers l'attribution du nom de sa compagne : Georgette Agutte. La dimension locale n'est pas absente. D'anciens conseillers municipaux de la ville, l'ancien maire de Toulouse Etienne Billières, figurent aussi dans la délibération. Ce baptême, comportant de très nombreux noms de militants, de syndicalistes, d'intellectuels socialistes et d'élus de la SFIO, fait des rues de Narbonne un panthéon à ciel ouvert de la mémoire de la gauche. Ce baptême collectif est très significatif de la façon dont sont choisies les dénominations durant la période. Les figures nationales sont dominantes mais il y a aussi pour une bonne part une dimension régionale et locale. Mais de fait, l'affrontement entre les deux types de noms n'a pas lieu, le critère de sélection primordial étant essentiellement politique. La délibération des élus de Narbonne rappelle d'ailleurs que ceux-ci ont voulu « *tenir compte des idées et des opinions que la population narbonnaise a si souvent affirmées harmonisant ainsi un état de fait avec des aspirations politiques.* »² Ce mémorial socialiste s'étoffe encore au cours des dernières années de la décennie avec l'attribution du nom de Roger Salengro à la suite de sa disparition dramatique en 1936, puis avec un hommage à l'épouse de Léon Blum décédée en 1938. La place de la Révolution devient ainsi la place Thérèse-Léon Blum. Il faut d'ailleurs noter qu'avec la présence de cette dernière mais aussi de Louise Michel, d'Anne Clavel ou de Georgette Agutte, le panthéon urbain narbonnais est plus féminisé que dans de nombreuses autres villes républicaines à la fin des années 1930, même si la proportion demeure extrêmement faible.

III - Affrontements et contestations.

L'apposition de très nombreuses dénominations militantes n'est pas sans susciter des oppositions de différentes sortes. Lors de la première vague de baptêmes républicains, c'est le

¹ A.M. Narbonne, IO 1, délibération municipale, 23 janvier 1933.

² AM Narbonne, IO 1, délibération municipale, 23 janvier 1933.

ministère de l'Intérieur qui s'oppose à l'apposition de certains noms. C'est ainsi que dans le décret présidentiel de 1883 qui consacre l'attribution des dénominations urbaines de la ville de Narbonne, les noms de Robespierre, Marat, Mazzini et Lebon sont absents¹. En effet, l'administration exerce un contrôle des hommages publics en vertu de l'ordonnance du 10 juillet 1816. Ce texte et la jurisprudence administrative empêchent l'attribution du nom d'une personne vivante et écarte les noms qui pourraient soulever des contestations. C'est cette dernière raison qui pousse l'administration à amputer la décision narbonnaise. Cependant la lecture de la loi et de la jurisprudence est sélective puisque figure dans la même délibération Victor Hugo toujours en vie à ce moment-là. Cette volonté de limiter les hommages trop excessifs est une constante de la politique du ministère de l'Intérieur sous la III^e République. Dans le cas d'autres villes, Robespierre et Marat ainsi que des noms de communards, furent repoussés. C'est ce qui se produit aussi à Béziers où, à la même époque, les noms de Robespierre et Delescluze étaient rejetés, le ministère arguant du fait qu'il fallait « *réserver les hommages publics aux personnages dont la mémoire est à l'abri des contestations de l'opinion publique.* »² Néanmoins, certaines communes purent parfois attribuer leur nom et d'autres passèrent outre l'interdiction. C'est ce qui semble s'être produit à Narbonne, où les rues Marat, Robespierre et Mazzini figurent dans la nomenclature actuelle.

L'alternance peut également être l'occasion d'affrontements symboliques. En août 1897, Ernst Ferroul ayant été battu aux élections municipales, son successeur opportuniste, Paul Roque, en profite pour supprimer la rue du 1^{er} Mai, remplacée par le consensuel Pasteur.³ Il faut replacer ce changement dans un climat de tensions exacerbées. La victoire de la liste opportuniste fait suite à l'annulation du vote de 1896. L'élection en juillet 1897 s'est déroulée en présence de l'armée qui gardait les bureaux de vote, et les socialistes contestent vivement la sincérité du scrutin au cri de « A bas les voleurs ». La suppression de symbole ouvrier qu'incarne la rue du 1^{er} Mai est donc une façon pour Roques et son conseil municipal de signifier leur victoire et de prendre une revanche sur Ferroul et les socialistes. Pourtant la rue du 1^{er} mai réapparaît après le retour de Ferroul aux affaires en 1900.

Après 1924, la législation sur les attributions d'hommages publics évolue. Désormais, c'est le préfet qui juge de l'opportunité d'accepter ou non le baptême d'un lieu public avec un nom de personne. Si l'on observe plus de souplesse qu'auparavant, l'administration n'en demeure pas moins vigilante. Ainsi, en 1928, la municipalité du docteur Lacroix dénomme-t-elle une vingtaine de rues nouvelles⁴. Cependant, le préfet de l'Aude refuse d'entériner le choix du conseil. En cause, la présence de dénominations jugées subversives et susceptibles de semer la division dans la population :

« Parmi les noms choisis certains, tels que Giacomo Matteoti, Francisco Ferrer, général Perrin, Louise Michel, Sacco et Vanzetti, sont de nature à soulever des protestations d'une grande partie de la population Narbonnaise. Pour ces motifs, je ne puis approuver la délibération susvisée du 19 juin. »

Suivant les directives de l'administration, les noms incriminés ne furent pas apposés. D'ailleurs, même le reste de la délibération ne fut pas appliqué. Louise Michel et Francisco Ferrer durent attendre 1933 pour prendre place au coin d'une rue narbonnaise.

C'est cependant la période de la Seconde Guerre mondiale qui marque la plus profonde remise en cause du panthéon urbain narbonnais. Dès la drôle de guerre, la chaîne dénominative narbonnaise est mise en cause. En effet, en février 1940, paraît un article du journal *L'Éclair*,

¹ AN F1c 139, décret présidentiel, 20 novembre 1883.

² AN F1c 150, lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de l'Hérault, 17 novembre 1883.

³ Délibération municipale, 17 août 1897.

⁴ AM Narbonne, 10 I Délibération municipale, 19 juin 1928.

réclamant l'épuration des noms de rues, en se fondant sur une opération de ce type menée contre des appellations communistes par le préfet de Seine-et-Oise. Le ton est virulent, ce qui provoque la censure d'un quart du texte. Pourtant les lecteurs du journal conservateur peuvent lire l'invective suivante :

« *En voilà assez ! Que notre conseil municipal envoie toutes ces vieilles plaques de rues à la ferraille pour la défense nationale, ou bien que M. le préfet de l'Aude, comme son confrère de Seine-et-Oise, impose cette œuvre d'épuration ; mais les Narbonnais tous réconciliés, aujourd'hui, dans un commun amour de la patrie, ne veulent plus entendre parler de tous ces déserteurs du devoir national, dont le nom... parfois même le surnom, s'étale à tous les coins de rues.* »

L'administration s'émeut de l'article et le sous-préfet de Narbonne se renseigne sur les intentions de l'auteur qui revendique l'enlèvement des noms de Thérèse-Léon Blum, de Karl Marx ainsi que de la rue du 1^{er} mai et d'autres appellations évoquant les révolutionnaires de 1848 ou les communards narbonnais. Malgré la pesanteur du contexte, les valeurs républicaines priment toujours et le sous-préfet conclut son rapport sarcastiquement : « *C'est vous dire que je ne pense pas qu'il y ait lieu de tenir le moindre compte des suggestions faites dans cet article.* » Pourtant au mois d'avril suivant, le journal *L'Éclair* produit un nouvel article polémique dans lequel est lancé un nouvel appel au déboulonnage de plaques évoquant la gauche ; les communistes, particulièrement visés depuis août 1939, étant la cible privilégiée :

« *Et notre boulevard Karl Marx ?
Et notre place de la Révolution ?
Et notre boulevard de la Révolution ?
N'y a-t-il pas une rue Barbusse à Narbonne ?
À quand le nettoyage de nos coins de rues ?* »

Cela n'a pas de conséquences sur le moment, car malgré les initiatives d'épuration des dénominations communistes prises par le ministre Albert Sarraut¹, l'administration n'affiche pas beaucoup de zèle dans ce domaine. Néanmoins ces appels à la revanche symbolique, le plus souvent initiés par des journaux d'extrême-droite comme *Gringoire*, prépare la grande opération de modification lancée quelques mois plus tard. En effet, le régime de Vichy, sous l'égide de son secrétaire d'État à l'Intérieur Marcel Peyrouton, met en place une chasse aux dénominations évoquant « *les hommes, les faits ou des idées de la III^e internationale.* »² Par conséquent, la délégation spéciale de Narbonne est invitée par le sous-préfet à réviser les dénominations utilisées dans la ville. Après avoir fourni une liste exhaustive des appellations de toutes les voies et bâtiments publics de la commune, Henri Caillard, président de la délégation spéciale, fait procéder à une délibération qui supprime de l'espace public Thérèse-Léon Blum, le docteur Bach, Roger Salengro, Gustave Fabre, Francisco Ferrer, Karl Marx, et Adrien Nonier. La Révolution disparaît et le boulevard Gambetta est amputé pour laisser place au maréchal Pétain³. Le texte de la délibération et le choix des dénominations de remplacements montrent la prudence des nouveaux occupants de la mairie. Il ne faut d'abord pas trop brusquer ses administrés, majoritairement de gauche, mais également montrer sa docilité et son adéquation avec le nouveau régime dont on tient son pouvoir. C'est pourquoi le nombre de changements est relativement limité. En outre, lors de son exposé, le président explique que certains noms « paraissent » devoir être changés car « ils ne correspondent plus aux circonstances actuelles. »

¹ AD Aude, 107 W 39, circulaire du ministre de l'Intérieur, 15 mars 1940.

² *Ibid.*, circulaire du secrétaire d'État à l'Intérieur, 22 octobre 1940.

³ AM Narbonne, 1 O 1, délibération de la délégation spéciale, 25 novembre 1940.

D'autre part, occultant sa propre responsabilité, il précise qu'il s'agit de répondre au vœu exprimé par la population narbonnaise alors même qu'il exécute strictement l'injonction administrative. D'un autre côté, le choix des nouveaux noms est un signal d'adhésion envers les valeurs du régime¹. Outre la figure imposée de l'hommage au chef, on fait un geste envers les anciens combattants avec l'attribution du nom de Verdun à une rue. Pour être consensuel, Karl Marx est remplacé par Pasteur, chantre de la plus saine et hygiénique des boissons. Pour exalter l'amour de la petite patrie, on met en exergue un érudit local : Paul Tournal. Enfin le sacre toponymique des « Vignerons d'Argeliers » résonne opportunément avec le slogan : « La terre, elle, ne ment pas ! »

Cependant, cette décision n'apaise pas les fervents de la Révolution nationale, si bien que la délégation spéciale rédige une nouvelle délibération qui aboutit à la suppression d'une douzaine de noms parmi lesquels Albert Thomas, Jean Jaurès, Jules Guesde, Marcel Sembat, Philippe Turrati, tout comme Louise Michel et Georgette Agutte.² Ainsi, alors que la circulaire Peyrouton réclamait l'enlèvement d'appellations se référant à la III^{ème} Internationale, l'administration et la municipalité vont bien au-delà et éliminent de grandes figures du mouvement ouvrier d'avant 1914. Comme en novembre, les remplaçants sont conformes au nouveau credo oscillant entre localisme, régionalisme et hommage aux maréchaux victorieux de l'autre guerre tels que Foch et Joffre le Catalan, autrement dit la gloire de la petite et de la grande patrie face à l'internationalisme. De même, le passage de la Révolte devient le passage de la Concorde, et l'as de la Grande Guerre, Georges Guynemer, parraine une place non baptisée. En 1942, le gouvernement légifère sur les attributions du nom du maréchal Pétain à des espaces publics. La municipalité Caillard qui avait institué un boulevard et une place Pétain, transforme cette dernière en place de la Révolution nationale.³

La Libération est à nouveau l'occasion d'une modification de la toponymie narbonnaise. Le Comité Local de Libération, présidé par Lacroix annule les décisions prises par Vichy et les noms de Thérèse-Léon Blum et Roger Salengro retrouvent leurs places initiales. Cependant la restauration des anciens noms et l'impérieuse nécessité d'honorer les martyrs de la Résistance fait une victime collatérale, Francisco Ferrer, qui n'est pas rétabli. À l'inverse, des figures instituées par la municipalité nommée par Vichy, mais qui n'avaient pris la place de personne, sont conservées. C'est le cas de Guynemer qui subsiste sans susciter de protestations. Les élections municipales d'avril 1945 marquent le retour à un fonctionnement normal des institutions municipales et à processus dénommatif ordinaire.

Le malheureux Francisco Ferrer, anarchiste catalan, refusé en 1928, adopté en 1933, déboulonné en 1940, non rétabli en 1944 et encore refusé en 1960,⁴ n'a jamais trouvé sa place à Narbonne. Pourtant, malgré ces vicissitudes, le syncrétisme toponymique donne à la cité des bords de la Robine un aspect symbolique fortement orienté, avec une majorité de dénominations rappelant des faits ou des hommes politiques de gauche, très souvent socialistes. La symbolique urbaine est donc en adéquation avec le surnom de la ville. Qui plus est, ce décor urbain s'est enraciné profondément dans les mentalités locales. Le boulevard Karl Marx existe toujours à Narbonne et personne ne songe à réclamer sa débaptisation alors même qu'il y a eu plusieurs offensives en ce sens dans diverses communes françaises après 1983 et 1989, lors du basculement à droite de certaines communes.

Finalement, l'étude de l'odonymie narbonnaise montre que la transformation de l'identité d'une ville par le biais de ses dénominations urbaines reflète, en partie tout au moins, son habitus politique et le degré de pénétration d'un parti, d'une idéologie ou de l'image d'un homme dans l'inconscient collectif de la population. Il a probablement été excessif de parler d'un Midi rouge sans

¹ Richard Vassakos, « Révolution Nationale et toponymie urbaine en Languedoc-Roussillon », *Nouvelle Revue d'onomastique*, n° 52, 2010, pp. 33-68.

² *Ibid.*, délibération de la délégation spéciale, 18 mars 1941.

³ *Ibid.*, délibération de la délégation spéciale, 1942

⁴ *Ibid.*, lettre du ministre de l'Intérieur au préfet de l'Aude, 15 mars 1960.

nuance. Cependant, il ne faut pas tomber dans l'excès inverse en minimisant l'imprégnation significative des mouvements ouvriers dans ce Midi méditerranéen, dont les symboles modestes que sont les plaques émaillées sont les témoins.

Richard VASSAKOS

* * *

*

RÉFLEXIONS SUR LE MIDI ROUGE

Dans *Le Midi Rouge*, n°19 de juin 2012, Xavier Verdejo nous invite au débat afin d'attarder notre regard sur « *l'état des lieux sur le Midi Rouge* ». Son propos balaie quelques pistes qui visent à apporter sinon du nouveau, du moins à inciter à poursuivre le cheminement de sa réflexion sur *Le Midi Rouge*.

Alors comment s'insérer dans les travaux ouverts par l'étude de Jean Sagnes et remis sur le métier par Xavier Verdejo ? Je voudrais pour ma part m'inscrire dans ce débat, non pour apporter des compléments, mais planter des jalons venant s'insérer dans cette réflexion, quelques points qui me semblent avoir leur place dans cette étude en construction.

Expression d'un langage devenu courant et familier, « *Midi Rouge* » doit interroger sur le mythe, cette idée que l'on se fait aujourd'hui d'un ancrage révolutionnaire dans le Midi. Et poser des regards sur une réalité faite de la complexité des différentes forces révolutionnaires et républicaines qui ont donné une couleur rouge aux aspirations nées au cours du XIX^e siècle. Rouge qui s'est dilué par la suite dans une palette de nuances aux couleurs changeantes, pour donner au Midi d'aujourd'hui des couleurs fort contrastées.

La dimension occitane

Cependant, Jean Sagnes avait planté le décor : « *Traitant du Midi rouge, notre perspective ne peut donc être autre qu'occitane de fait en même temps que française car ce Midi évolue à son propre rythme et au rythme français* ».

Dans un entretien accordé à la revue *Arkheia*¹, Gilles Candar et Jean-Jacques Becker expriment leur point de vue sur cette notion². Pour Gilles Candar : « *Historiquement parlant, l'expression « *Midi rouge* » naît à l'issue des élections de 1849 à l'Assemblée législative. On voit tout à coup apparaître sur la carte électorale française un vote rouge bien distinct sur les bords du Massif Central et en Provence.* ».

Quant à Jean-Jacques Becker : ... « *J'ajouterai que la question qui se pose, c'est de savoir où se trouve notre *Midi rouge*. Tout le Midi n'est pas rouge. *Arkheia* est une revue essentiellement consacrée à l'histoire du Sud-Ouest de la France. Eh bien ! Traditionnellement, le *Midi Rouge* ne se trouve pas essentiellement là ... Le *Midi rouge*, c'est plutôt la Provence, c'est plutôt le Languedoc-Roussillon ; ce n'est pas la Vallée du Rhône et, n'importe comment, c'est plus le Sud - Est que le Sud-Ouest. Cela dit, le problème reste le même : pourquoi ce Midi qui n'est pas un Midi très prolétarien – dans lequel il y a bien certaines usines mais qui est à dominante rurale et agricole – est-il rouge ? J'y vois la marque d'un comportement culturel et même ethnique, notamment à travers les problèmes de l'Occitanie.* »

¹ *Le Midi rouge* » est - il bien une réalité ? Entretien avec Jean-Jacques Becker et Gilles Candar, site de la revue *Arkheia* (http://www.arkheia-revue.org/Le-Midi-rouge-est-il-bien-une.html?artsuite=1#gros_titre)

³ Jean Sagnes, *Le mouvement ouvrier du Languedoc*, Toulouse, Éditions Privat, 1980, p. 35.

Le terme d'ethnie ne me semble pas approprié et je préfère la rédaction de Xavier Verdejo qui interroge : «*Nous proposons, ici, de souligner quelques points qui nous semblent à même de participer à l'évocation du Midi Rouge, pour autant nous nous garderons bien de généraliser notre propos à un espace que nous sommes incapable de définir en tant qu'espace cohérent, si ce n'est en référence à la langue occitane.* »

La langue occitane ? L'Occitanie ? Ces points de vue méritent de ne pas être négligés. Jean Sagnes parlant de la classe ouvrière héraultaise de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e, note que celle-ci est «*pour l'essentiel, occitane.* »¹

En effet c'est la langue du quotidien, celle qui a donné aux outils des noms bien particuliers qui se retrouvent à la vigne ou dans les ateliers de tonneliers. Les Espagnols d'un côté et les Italiens de l'autre s'intègrent plus facilement en milieu ouvrier en tricotant avec cette langue à la leur familière. Même si la langue usuelle au travail, celle parlée avec le peuple, n'est pas celle qui s'exprime dans les revendications (rappelons qu'elle n'est pas écrite par lui), elle constitue cependant une base que les organisations syndicales et politiques, exprimant la voix des ouvriers, traduisent facilement en français.

Ce sera dans le contexte d'une recherche fédéraliste à l'intérieur du mouvement du Félibrige et en faisant vivre une démarche républicaine que naîtront Les Félibres rouges et la réflexion de Louis Xavier de Ricard sur le fédéralisme.

Développé de 1877 à 1885 autour de la revue *La Lauseto (L'Alouette)* par les poètes Auguste Fourès et Louis Xavier de Ricard (lequel avait été, à la fin du second Empire, l'un des fondateurs de ce grand mouvement de renouvellement de la poésie française que fut *Le Parnasse Contemporain*) et avec Lydie Wilson de Ricard, le Félibrige rouge fut, non une scission, mais une tendance au sein du Félibrige. L'un de ses objectifs était d'affirmer, pour reprendre les termes de Louis Xavier de Ricard, «*la tradition libertaire et républicaine du Midi, sa vraie tradition nationale selon nous, contre l'embauchage du Félibrige par les partis cléricalo-monarchistes.* » et il ajoutait : «*S'ils ne veulent pas que le félibrige soit « rouge » avec nous, qu'il ne soit pas noir avec eux.* »²

Félix Gras écrira en 1896 *Li Rouge d'ou Miejour* (Les Rouges du Midi), qui lui valut une réputation nationale et internationale. Publiée d'abord en feuilleton dans le journal *Le Temps*, son épopée révolutionnaire parue conjointement à New York et en Angleterre. Traduit ensuite en suédois, son ouvrage fut publié en 1900 en français par l'éditeur de Victor Hugo. À côté du succès de librairie qu'elle provoqua, cette édition lui valut les foudres de Charles Maurras et les réserves de Frédéric Mistral qui dénonça «*un carnaval et un boubier politicien extraordinaire* ». Le poète décéda en 1901 et sur sa tombe à Malemort du Comtat (Vaucluse), il avait voulu que fût gravé : «*Ame moun vilage mai que toun vilage, ame ma Prouvènço mai que ta prouvinço, ame la Franço mai que tout.* »³

Sans vouloir sombrer dans l'angélisme, je ne voudrais pas que mon propos consiste à «*vouloir bâtir une identité qui ferait de l'opposition entre Midi et Nord une base culturelle suffisante pour revendiquer une quelconque libération ?*»⁴. Comme Félix-Marcel Castan je revendique «*une Nation une politiquement et culturellement plurielle* »⁵.

² «*Lou felibrige e la libertat (le félibrige et la liberté)* », *La Lauseta* de 1878, pp 221-234 ; texte daté du 22 octobre 1877 :

³ «*J'aime mon village plus que ton village, j'aime ma Provence plus que ta Province, j'aime la France plus que tout.* »

⁴ *Invitation au débat : état des lieux sur le « Midi Rouge »*, *Le Midi Rouge*, n° 19, juin 2012., p.31.

⁵ Félix Marcel Castan (1920-2001). A débuté sa vie professionnelle comme ouvrier agricole de 1942 à 1944, après des études au lycée Louis le Grand. Il adhéra au PCF en 1944. Instituteur de village puis professeur de collège. Écrivain en occitan, militant occitaniste (organisateur du Festival de Montauban, de la Mostra del Larzac, du Centre international de synthèse du baroque, du forum des identités communales, etc). Il défendit

Les gens du Midi, des êtres à part ?

Mais Midi et Nord ne sont-ils pas porteurs d'éléments susceptibles d'alimenter une analyse de classes de notre société dans les périodes considérées ? Des jugements peu flatteurs étaient, portés dans les années 1830 par certains intellectuels sur la capacité des travailleurs du Midi à s'insérer dans la société industrielle. Ainsi, Stendhal écrivait¹ : « *Le Midi n'a pas le caractère âpre qu'il faut maintenant pour gagner et conserver de l'argent (...). Son brio naturel, sa vivacité, l'empêchent de s'angliser (sic) comme le Nord de la France. Un homme du Midi fait ce qui lui fait plaisir au moment même, et non pas ce qui est prudent. Cet homme n'est pas fait pour la civilisation qui règne depuis 1830.* »

La même année Victor Hugo écrira à son tour² : « *Qu'on ne s'y méprenne pas, il n'y a dans les villes comme Nîmes et Avignon ni jacobins, ni royalistes, ni catholiques, ni huguenots, il y a des massacres périodiques comme il y a des fièvres. À Paris on querelle, à Avignon on extermine (...)* il y a tout un travail d'enseignement et de moralisation à faire sur cette malheureuse populace. Ici encore, il faut plaindre peut-être plus que blâmer, la nature et le climat sont complices de toutes les choses monstrueuses que font les hommes. Quand le soleil du Midi frappe sur une idée violente contenue dans des têtes faibles, il en fait sortir des crimes. »

Nous retrouverons dans la suite de cette étude, au fil des décennies, jusqu'en 1907, des jugements analogues sur les gens du Midi. Des images qui façonnent un Midi à la « *malheureuse populace* » un « *Midi qui n'a pas le caractère âpre qu'il faut maintenant pour gagner et conserver de l'argent* » un Midi qui « *n'est pas fait pour la civilisation qui règne depuis 1830* », civilisation ouverte par la monarchie de Juillet qui sévira jusqu'en 1848 et consacrera par ailleurs les débuts de la révolution industrielle. Traitant de la « *Grande bourgeoisie au pouvoir* », Joseph Lhomme écrira : « *Les journées de juillet 1830 marquèrent en même temps le début du règne de Louis-Philippe et celui de la domination bourgeoise* »³.

1907. Quand le Nord a peur du Midi

Midi Rouge ne vient-il pas aussi d'une appréhension d'un Nord industriel et arrogant ? 1907 est un moment de l'histoire sociale qui révèle les craintes du Nord par rapport au Midi.

Je reprendrais ici une partie de mon étude sur *1907 à Cette*⁴. Le député de l'époque est Jacques Salis, gauche radicale. L'interview qu'il accorda à la presse, le 23 juin 1907 apporte des éléments utiles à notre réflexion⁵. Le journaliste relata ainsi l'entretien : « *Les députés sont venus se mettre à la disposition de leurs électeurs et en l'état d'effervescence actuel, essayer de calmer les viticulteurs et se renseigner exactement sur les événements dont le Midi a été le théâtre, afin d'apporter la note exacte auprès du gouvernement et des milieux parlementaires* ».

« *Après avoir constaté que, fort heureusement, sa circonscription, quoique adhérent entièrement au comité d'Argeliers, n'avait été le théâtre d'aucun événement déplorable, il ajouta qu'il avait*

toute sa vie la culture occitane sous tous ces aspects. Il est le théoricien de la décentralisation culturelle. En 2000 il publie *Manifeste occitan. Contre la « pensée unique » contre le centralisme, pour une nation plurielle*. La phrase citée figure page 11 de ce manifeste (Éditions Cocagnes & Reclams).

1 Stendhal, *Mémoires d'un touriste*, 1837.

2 Victor Hugo, *Alpes et Pyrénées*, 1837.

3 *La grande bourgeoisie au pouvoir – (1830-1848)*, Paris, 1960. Cité à la page 333 de *L'histoire de la France contemporaine – Tome II – 1789-1835*, coédition Éditions Sociales / Livre Club Diderot – 1979.

4 Jacques Blin, *Molle Jean Joseph l'Heureux député-maire de Cette*, Sète, Éditions Flam arts et jardins, 2011, 236 p. [p.126].

5 *Le Journal de Cette*, 25 Juin 1907 (Médiathèque François Mitterrand, Sète).

considéré comme un devoir de venir se mettre à la disposition de ses commettants et s'enquérir de la situation (...).

« On est tranquille ici, je souhaite de tout cœur que cela continue ! Mais il n'en va pas de même ailleurs, en tout cas un peu d'accalmie s'est produite, espérons que cela finira ainsi, il y a assez de malheur comme cela... »

Ces premières paroles semblent manifester le soulagement qui est le sien. Imaginons un peu que des événements graves se soient déroulés à Cette, cela l'aurait bien embêté. Il y a du malheur, mais il ne met aucun qualificatif humain sur ce qui constitue pour lui ce malheur. Ouf, il y a un peu d'accalmie, souhaitons que ça dure... Il poursuit son entretien : *« Ce qui me navre, au parlement et dans la vie à Paris, c'est de constater la véritable haine que l'on exprime contre le Midi.*

Paris, le Nord, le Centre et l'Ouest, et vous savez que c'est quasiment la France, sont farouchement contre le Midi. Pourquoi ? Pour de nombreux motifs. On nous en veut par jalousie et il y a longtemps. Pour notre caractère, pour notre nature bruyante, nos sentiments, nos termes affirmatifs, bref pour notre tempérament qui ne ressemble pas au leur. Nous ne sommes pas de même race. Et cette tendance au particularisme s'affirme partout dans le pays et creuse de plus en plus le fossé qui nous sépare des gens du Nord. Comment remonter ce courant, c'est là le point noir de l'avenir... » .

Paris a peur d'une suprématie du Midi

Par ce discours au demeurant banal, il pointe la dimension spécifique du mouvement qui s'ancre dans un « particularisme » (terme qu'il emploie) qui traduit l'aspect régional déjà soulevé. C'est la lutte du Midi, *« l'orage qui gronde dans le Midi »*, le Midi, mot devenu fil rouge de cette évocation historique. Mot qui traduit au travers de la culture viticole la dimension d'une révolte spécifique. Révolte née d'une crise économique, mais aussi révolte qui s'appuie sur ses racines sans pouvoir en traduire toute la portée. Salis ajoutait : *« Ils le constatent et nous aussi. Ainsi, aucun grand journal à Paris n'a soutenu le Midi. Que dis-je ? Même les illustrés ont cru très fort de blaguer nos vins, et l'autre jour encore notre collègue Plichon du Nord, concédant à Augé à la tribune, qu'il lui avait fait une mauvaise plaisanterie, ajoutait, comme correctif « en tout cas moins mauvaise que vos vins du Midi ».*

« On nous en veut encore et surtout, parce que ces dernières années, la direction des affaires a été confiée à de bon nombre de Méridionaux et que dans nos derniers ministères, le malheur a voulu qu'un grand nombre de ministres fussent les représentants des départements du Midi. On dit que nous comptons trop pour notre importance dans la France.

C'est dans cet état d'esprit général qu'il faut voir la cause de la conduite du Ministère à notre égard. Joignez-y, pour le Nord surtout, la crainte... »

L'analyse est sommaire et Salis essaiera de la tempérer dans la poursuite de son propos qui lui permettra de révéler le sens plus profond des craintes des « gens du Nord » :

« Oui, la crainte de la contagion et de l'exemple. Pensez donc, dans ces pays où la population est bien plus dense et où l'industrie est générale, si l'on imitait le Midi. Si la grève de l'impôt était appliquée, si les municipalités démissionnaient et arrêtaient la vie, si des mutineries de régiment se produisaient, que deviendraient les grandes exploitations agricoles et industrielles ? Car les gens du Nord sont plus patients mais plus méchants... »

Mais Salis semble empreint de la pensée dominante française qui nourrit une prévention à l'égard du Midi. Cet aspect mérite qu'on s'y attarde un peu pour éclairer le propos.

Gens du Nord et gens du Midi

Nous l'avons déjà vu, les « *Gens du Midi* » sont l'objet de jugements que portent sur eux plusieurs regards. En 1889, cinquante ans après Stendal et Hugo cités plus haut, un anthropologue Jean Laumonier écrira dans un ouvrage intitulé *La nationalité française* : « *Les Méridionaux sont enthousiastes et légers, passent rapidement d'une extrême tristesse à une extrême gaieté, aiment l'agitation de la vie publique, les discussions sonores et creuses du prétoire ou de la tribune parlementaire, le luxe, le bruit et la gloire.*

Les hommes du Nord, d'origine germanique, en partie, sont plus industriels, plus tenaces, plus instruits que ceux du Midi. Mais leur influence va en diminuant. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un regard sur notre personnel dirigeant. Pourtant nous avons vu que mieux que nous (les Gallo-romains) ils sont adaptés à cette civilisation industrielle à laquelle un long avenir semble encore assuré. La lutte du Nord et du Midi n'est donc pas terminée, et peut-être sommes nous destinés à bientôt voir la crise suprême qui décidera du sort historique de cette France si belle et si riche que depuis 2000 ans les races se disputent ».

En 1898, Edmond Demolins, pédagogue et sociologue né à Marseille était, quant à lui, plus sévère dans le portrait des gens du Midi qu'il dressait dans *Les Français d'aujourd'hui*, après avoir écrit en 1897 *À quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons ?* : « *L'homme du Midi n'est pas porté au travail régulier et intense, à l'initiative individuelle, à l'action privée, il trouve plus commode de vivre en s'appuyant sur le groupe de la famille, des amis, des voisins, du clan, de l'État. Ce régime social développe plutôt le type du frelon que de l'abeille. Il favorise un égoïsme qui se dissimule sous les apparences menteuses de la solidarité. Son plus beau triomphe est d'avoir acclimaté en France cette politique alimentaire qui permet aux intrigants de vivre sur le budget et aux dépens des travailleurs. C'est ainsi que le Midi pousse insensiblement la France dans la voie où sont déjà engagées la Grèce, l'Italie et l'Espagne, c'est la voie de la décadence.* »

Plus près des événements que nous examinons, en 1906 un journaliste de la Somme lié au lobby des betteraviers, Dessaint, écrit ceci dans *Nord et Midi* 1 : « *Les Méridionaux déclarent qu'ils ne veulent plus payer tribut au nord pour le blé et la viande. L'expression est un peu forte. Qui des deux régions paye tribut à l'autre, si ce n'est la région du Nord qui verse chaque année 52 millions dans la caisse de la communauté française ? (...) Y aurait-il décidément deux France ? La France du Nord, qui peine, paie, et obéit ? La France du Midi qui profite, encaisse et commande ?*

Au Nord règne le tempérament germanique, avec son « goût de la vie rurale », et son « horreur de la vie publique », née de son esprit de liberté individuelle. Par contre : au Sud de la Loire, ceux qui ont prédominé appartenaient à des races d'un type social inférieur : des Latins, amalgamés à des Grecs et à des Levantins, qui ont importé les défauts de l'Orient (...) La générosité d'un climat trop doux et trop clément prédispose le Méridional à l'indolence. Il a beaucoup de peine à se défendre du lazzaronisme (...) Le Midi veut s'emparer du cerveau de nos enfants pour en faire un cerveau d'asservis, chasser de leur intelligence la fière pensée germanique et les transformer en un troupeau d'électeurs passifs et soumis (...) Dans la grande famille française, le Nord remplit le rôle du fils laborieux qui peine, produit, économise. Le Midi est le noceur et le dissipateur. (...) Trop souvent les fonctionnaires constituent chez nous l'armée d'occupation du Midi »

1 Voir l'article de Philippe Martel, « De l'Ethnotype, ou du regard porté sur le Méridional » sur le site *Le Yiddishland à la rencontre des Cévennes*, <http://yiddishland.free.fr/spip/spip.php?article6>

Le Midi Rouge

La suite de l'entretien de Salis avec le journaliste tendra à justifier l'action de Clemenceau et permettra de comprendre pourquoi il n'est pas redescendu plus tôt dans sa circonscription (La crainte de la grève de l'impôt, les démissions des municipalités, les mutineries des régiments, etc...).

Il est à noter que son propos reprend curieusement l'argument développé ci-dessus par Dessaint, à savoir la crainte pour l'avenir des grandes exploitations agricoles et industrielles et l'entrée en lice des « *Gens du Nord, plus patients mais plus méchants.* » Alors il pouvait avouer : « *Voilà pourquoi le nombre des députés et les nécessités de conservation sociale ont imposé au Gouvernement la manière forte qu'a fait et fait encore si durement sentir dans notre Midi le Président du Conseil.*

Le journaliste du « *Le Journal de Cette* » risquait la question suivante : « *Vous parliez d'accalmie, Monsieur le Député, croyez-vous à la mise en liberté ?* ». Salis répondit ainsi :

« *Je pense que Clemenceau l'accordera, mais il est obligé de biaiser. Les députés du Nord le lâcheraient encore plus facilement que ceux du Midi. Pensez que pour le seul département du Nord il y a 23 Députés contre 7 de l'Hérault, or la région étant à l'avenant, jugez.*

Dans la dernière séance de la Chambre où, soit dit en passant, Bailloud a, avec Ribot, sauvé le ministère, c'est le sentiment qui a guidé la majorité. Aussi le Nord a sacrifié les amendements nombreux qu'il tenait en réserve et a voté la loi, moins par commisération que par peur. »

Ce détour par 1907 est révélateur d'un état d'esprit qui a inquiété la classe dominante quant à la révolte des vigneron.

Le Midi du Sud-Est et celui du Sud-Ouest ?

Peut-on superposer la carte de l'espace occitan avec celle du Midi Rouge ? Certes ce n'est pas si mécanique, mais on peut le supposer quand on regarde des cartes dessinant les contours de résultats électoraux sur la carte de France dans la période allant de 1848 à 1920. Et l'on peut voir que ce Midi rouge est plus orienté, bien souvent, vers le Sud-Est.

Derrière ces votes, il y a des hommes et aussi des femmes qui ont su propager des idées et payer celles-ci par la déportation et l'exil pour beaucoup. Il y a des êtres humains qui jalonnèrent la période de 1851 à l'avènement de la III^{ème} République en septembre 1870 et aux événements communalistes de 1871. Si l'on considère le mouvement de répression qui suivit le coup d'État de 1851, on s'aperçoit que celle-ci a été plus forte dans le Midi. Environ 25.000 personnes furent arrêtées, essentiellement dans le Sud-Est, le Sud-Ouest et quelques départements du Centre. 21.000 furent condamnées (dont 2.665 de l'Hérault¹), par des commissions mixtes (composées dans chaque département du préfet, d'un général et d'un magistrat) dont 9 530 à la transportation en Algérie et 239 autres au bagne de Cayenne.

Quand Jean Jacques Becker dit « *c'est plus le Sud-Est que le Sud-Ouest* », je pense qu'une étude approfondie de la Ligue du Midi avec en parallèle la Ligue du Sud-Ouest, pendant le mouvement communaliste de 1871, montrerait qu'effectivement le « *Rouge* » était plus du côté de la Ligue du Midi².

Sur le plan des organisations ouvrières, dès les années 1869, nous étions dans une période où plusieurs syndicats se trouvent sous l'influence de Bastélica³ et des théories de l'Internationale.

1 *Les victimes du coup d'état de 1851 de l'Hérault. Liste des inculpés devant la commission mixte de l'Hérault*, Collectif Hérault 1851-2001, 1^{ère} édition, février 2005.

2 J'ai tenté ce parallèle, dans mon ouvrage *Portrait robot d'une République Révolutionnaire*, Frédéric Fesneau, édité à compte d'auteur, mars 2011.

3 André Bastélica, tour à tour employé de commerce et typographe. Secrétaire de la section de Marseille de l'AIT à partir de fin 1868, « l'un des chefs les plus influents de l'Internationale en faveur de laquelle il a fait

Celui-ci déployait une grande activité entre les Basses-Alpes et l'Hérault, créant partout des sections et faisant adhérer des sociétés ouvrières à l'Internationale.

Dans un mouvement ouvrier en évolution d'autres personnages jouèrent un rôle non négligeable dans la recherche de l'unité du mouvement ouvrier sur le plan syndical et politique. C'est dans l'Hérault, à Maraussan, qu'en 1901 commença une expérience de coopérative vinicole aux accents « communistes ». En 1902, le congrès de la CGT se déroula à Montpellier, comme l'expression de la part prépondérante que prenait le syndicalisme héraultais dans sa contribution à l'activité syndicale nationale. C'est le 30 avril 1905 que Jean Jaurès célébra à Béziers l'unité socialiste réalisée au sein de la SFIO.

La cohésion du monde agricole et du monde ouvrier était-elle plus forte dans le Midi que dans le reste de la France ? En 1907, elle s'est manifestée en Languedoc autour du Comité d'Argeliers. La place de la Comédie et les rues de Montpellier envahies le 9 juin 1907 par une foule estimée entre 600 et 800.000 personnes fut un moment fort de rassemblement auquel syndicats ouvriers et représentants des commerçants participèrent.

1907, les viticulteurs du Var étaient aussi en lutte, mais René Merle note dans une étude : « *L'union proclamée du Midi, suture, au plan départemental, une absence de solidarité ville-campagne, et une difficile gestion politique de la crise* ». Cela tend à donner une vision plus corporatiste du mouvement dans ce département.

En 1911, quatre ans après la révolte des vigneron du Midi en 1907, la région champenoise connaît une crise qui entraîna des troubles importants. Bernard Beaulieu dans un colloque organisé par l'Institut d'Histoire Sociale CGT de l'Aude, en 2007, essaya de montrer la complexité de ce mouvement, il déclarait notamment : « *Alors que dans le Midi, les ouvriers participent aux manifestations et que les syndicalistes s'y intéressent, quelle que soit leur appréciation, la révolte des vigneron champenois d'avril 1911 apparaît totalement coupée du mouvement social ouvrier de l'époque* ».

Dès 1930, le rayon communiste et des syndicats unitaires des Alpes-Maritimes s'empara de ce concept pour donner à son journal le titre de *Rouge Midi* qui deviendra par la suite l'organe régional du Parti communiste (SFIC) jusqu'en 1948 et du PCF après la Libération.

Plus près de nous, dans les années 1970, les mouvements occitan et catalan, en liaison avec le mouvement ouvrier, développaient les luttes « *pour le vivre et travailler au pays* ». Parmi les organisations politiques, le PCF accompagnait une réflexion pour nourrir le débat sur le pouvoir régional et sa nécessaire dimension démocratique et autogestionnaire.

L'anticléricisme

Xavier Verdejo consacre à juste titre un chapitre à l'anticléricisme, c'est à mon avis une donnée non négligeable dans la mesure où le catholicisme est plutôt implanté au nord de la Loire. Une étude de Patrick Cabanel² vient ajouter aux exemples cités par X. Verdejo : « *L'antiméridionalisme resurgit, de 1902 à 1904, autour, désormais, des grandes figures du nationalisme. Le contexte politique et religieux est directement lié à cet épanouissement : le Bloc des gauches est au pouvoir, avec ses*

dans le Midi de la France une très active propagande ». Directeur des Contributions indirectes sous la Commune.

¹ Jacques Blin, 1974-1983. *Pouvoir Régional, langue et culture occitane, actualité d'une interpellation culturelle pour une construction démocratique*, édition à compte d'auteur, 2005. Cette étude est disponible sur le site <http://jacques.blin2.free.fr>

² Patrick Cabanel, *La haine du Midi: l'antiméridionalisme dans la France de la Belle Époque*, http://halshs.archives-ouvertes.fr/docs/00/17/77/53/PDF/La_haine_du_Midi_doc.pdf

nouveaux méridionaux (Combes et Jaurès sont tous deux issus du Tarn, et l'éloquence de Jaurès est bien l'héritière de celle de Gambetta), et met en œuvre une politique anticléricale sévère, qui se solde par la fermeture de centaines d'écoles religieuses et l'exil de milliers de congréganistes. Il est clair que l'antiméridionalisme entend répondre au combisme, et d'abord l'expliquer. Il oppose deux géographies, au moment même où André Siegfried, battu aux élections législatives dans la Seine-Maritime, parce que dreyfusard et protestant, invente la géographie électorale: les provinces catholiques situées au nord de la Loire, de la Bretagne à la Lorraine, seraient victimes de l'agression orchestrée par un personnel politique issu d'un Midi beaucoup moins catholique, quand il n'est pas protestant, juif ou albigeois... »

La question du genre mérite d'être considérée

Sans remonter à la citoyenne Olympe de Gouges¹ du Tarn-et-Garonne et à son combat pour la place des femmes dans la société, celle-ci est à considérer dans cette étude. Car quelques travaux qui ont pris en compte la dimension du genre ont pu mettre en évidence le rôle qu'elles ont joué dans différents mouvements cités ici.

Ainsi, dans les chiffres de la répression qui s'est abattue suite au coup d'état de 1851, on dénombre soixante femmes arrêtées dans l'Hérault sur les 169 nationales².

Le 11 juillet 1870 à Graissessac (Hérault) 60 à 70 femmes et des enfants occupés aux briquettes de la compagnie des houillères de Graissessac, se mettent en grève et demandent une augmentation de 25 centimes par jour. Même si les hommes semblent indifférents à ce mouvement, cette action n'en traduit pas moins le désir des femmes de défendre leurs droits, ici, économiques. Nous retrouverons les accents de cette volonté de lutte lors du congrès socialiste ouvrier de Marseille, le 15 février 1879³. Hubertine Auclert⁴, déléguée par les sociétés « Les droits des femmes » et « Les travailleurs de Belleville » fut une des sept déléguées femmes présentes. Elle intervint pour introduire le rapport sur *la femme* et le congrès se rangea à ses conclusions qui proclamaient sur tous les plans l'égalité des deux sexes. S'inscrivant dans le débat, un délégué Dauthier, délégué par les selliers de Paris et la Société des travailleurs amis de la Paix, produisit un rapport très détaillé dans lequel il mentionna notamment : «...Dans les pays manufacturiers, où le salaire est insuffisant, les femmes ont montré assez d'énergie en revendiquant le droit de travailler. Il s'ensuivit plusieurs grèves de femmes. Comme ce fait est assez rare, je vais en citer quelques-unes... ».

Ces exemples ne concernèrent que les mouvements suivants : les grèves de mars 1870 des ouvrières en soie de Crest (Drôme) ; les ouvrières lisseuses en soie de Lyon le 10 avril 1870 ; les fileuses d'Anduze (Gard) en 1869 ; les plieuses d'un des premiers fabricants de rubans de Saint-Étienne (Loire). Ce fut bien à Cerbère (Pyrénées-Orientales) qu'eut lieu la première grande grève des femmes en France. Le 26 février 1906, les transbordeuses d'oranges lançaient une grève pour obtenir vingt-cinq centimes d'augmentation.

Jean-Louis Escudier dans sa *Contribution à l'histoire de la division sexuée du travail : les femmes et la vigne au XX^e siècle*⁵, note que selon les statistiques du Ministère du Travail, « environ 12.7000 femmes participeront à la centaine de grèves viticoles que connut le Bas-Languedoc entre 1903 et

¹ Olympe de Gouges, née à Montauban (Tarn-et-Garonne) le 7 mai 1748 et morte guillotinée à Paris le 3 novembre 1793. Auteure de la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*.

² Jean Sagnes, *Le Midi Rouge Mythe et réalité – Etudes d'Histoire Occitane*, Paris, Éditions Anthropos, 1982, p.35.

³ Congrès socialiste ouvrier : tenu à Marseille le 15 février 1879. Première question : *La femme*, pages 17 à 53. Gallica.fr

⁴ Née en 1851 dans l'Allier, morte le 9 avril 1914 à Paris ; militante socialiste et féministe.

⁵ Jean-Louis Escudier, chargé de recherches CNRS-LAMETA, université Montpellier I, juin 2008. document de 38 pages, p. 19

1912, soient 28 % de grévistes – bien plus que la proportion nationale des femmes participant aux grèves industrielles de l'époque. »

Raymond Huard dans *Le suffrage universel en France. 1848-1946*, note, dans le passage qui traite du « mouvement pour le vote féminin en 1914 »¹, l'attitude des institutions politiques à l'égard de ce vote : « *Les féministes pouvaient en outre se prévaloir après les élections de 1914 de l'appui de 236 députés, de 16 conseils généraux dont la moitié étaient du Midi, d'une trentaine de conseils municipaux.* »

Que le débat continue !

Alors, « *Midi Rouge* » : mythes ou réalités ? L'interrogation de Jean Sagnes est toujours pertinente, et la nécessité d'un état des lieux souhaitée par Xavier Verdejo s'impose. Si le mythe est souvent fondateur d'une pratique sociale, il est souvent porté par une tradition populaire, orale. Celle-ci tend à figer dans une expression ou une légende une explication qui tire sa substance de réalités basées sur des actes héroïques et ici de résistance des peuples, face à ceux qui exploitaient la chair et le sang des ouvriers.

Le Midi en perdant sa substance industrielle, en retardant sa réflexion sur ses origines culturelles occitanes lui permettant de définir sa place dans la Nation, en négligeant les enseignements de la Révolution de 1848 et ceux du mouvement communaliste de 1871, n'a-t-il pas permis à sa couleur rouge de se diluer dans des nuances qui virent en bien des endroits aux idées noires ? Sans idéaliser le mythe penchons-nous sur ce qu'il peut nous enseigner.

Jacques BLIN
Le 7 novembre 2012

* * *
*

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION MONDIALE DES VILLES JUMELÉES (FMVJ)

Introduction

Comme le rappelait Hélène Chaubin, dans le n° 4 du *Midi Rouge*, Le Monde bilingue et son successeur, la Fédération Mondiale des Villes Jumelées, sont « un phénomène de société inventé dans le contexte de la guerre froide, après la rupture de 1947 »². Il y eut d'autres types de jumelages de communes comme par exemple le Conseil des Communes d'Europe (CCE) leader en Europe de l'ouest, né le 28 janvier 1951, mais la spécificité de la FMVJ réside dans son ouverture aux communes des pays de l'Est. Cela ne se fit pas sans difficultés et sans heurts, comme le montre Mme Chaubin. À cette spécificité, on peut aussi ajouter l'ouverture vers le Tiers-Monde, qui ne fut pas sans heurts non plus. À l'occasion du congrès de Dakar, en 1973, Bressand rend hommage à Jean Rous en écrivant : « *C'est Jean Rous qui nous a amené au Sénégal, à l'Afrique, au tiers monde, c'est à lui principalement que l'on doit l'orientation de la FMVJ vers la coopération avec les pays en voie de développement, lui qui fut dans les années héroïques le fondateur en 1948 du Congrès des Peuples contre l'impérialisme, véritable pépinière de ceux qui deviendront plus tard, et en partie le sont encore, les leaders du tiers monde* ». Il est vrai que, sur de nombreuses interrogations posées par ces

¹ *Le suffrage universel en France 1848-1946*, Paris, Éditions Aubier, 1991, pp. 208 et 209.

² Hélène Chaubin, « Jumelages des communes du Languedoc-Roussillon pendant la guerre froide », *Le Midi Rouge*, n° 18, 2011, pp. 39- 44.

jumelages, le Catalan Jean Rous a joué un rôle important comme en témoignent les nombreux écrits qui y sont consacrés dans ses papiers personnels déposés aux Archives Départementales des Pyrénées Orientales¹. Il s'agit de documents venant d'un acteur de la FMVJ : Jean Rous était membre du Conseil supérieur de la FMVJ, mais il semble avoir participé à un certain nombre de réunions du Conseil exécutif. C'est pendant la décennie 1950 que J.-M. Bressand fonde en premier lieu le Monde bilingue, en 1951, qui devient la FMVJ en 1957. Cette association, au départ française, se donne un statut d'association internationale non-gouvernementale lors de sa création et sera reconnue comme telle par l'Organisation des Nations Unies et par l'Unesco. Peu après cette création, Jean Rous² participe à ses activités. La première apparition de la FMVJ dans ses archives se fait à la date de 1959.

1. Objectifs de la FMVJ.

Sa mission essentielle est la coopération mondiale fondée sur l'individu par l'entremise des communes. Pour favoriser la compréhension entre les peuples, elle développe trois moyens : le jumelage, l'éducation bilingue et la coopération intercommunale entre toutes les villes adhérentes, les « cités unies ». Jean Rous, toujours à l'affût de ce qui peut favoriser l'émergence d'une force susceptible d'influer sur les décisions gouvernementales dans le sens de la détente, du désarmement, de la coopération et de la Paix, sera un maillon important de cette association. Le souhait de ne pas pratiquer un néo-impérialisme culturel amena naturellement le bilinguisme. De franco-anglais, en 1951 avec Monde bilingue, les jumelages, deviendront, avec l'élargissement, franco-allemands puis franco-russes, franco-arabes, etc. La plaquette de présentation de la FMVJ développe 10 objectifs : **sauvegarder la Paix, mettre en place une nouvelle coopération, développer des échanges internationaux populaires, aider à une éducation bilingue, développer la démocratie locale, promouvoir l'information, aider les femmes à accéder aux responsabilités communales, faire participer les jeunes à la vie communale, défendre l'environnement et la qualité de vie, et enfin mettre l'urbanisme au service de l'homme.** L'objectif de nouvelle coopération signifie l'association des populations de villes de pays industrialisés et de communes de pays en voie de développement. Cette coopération doit permettre de lutter contre le sous-développement. Ainsi parmi les dix objectifs que se fixe la Fédération, une des perspectives essentielles est la coopération Nord/Sud « *dans la perspective d'un nouvel ordre économique mondial et d'une meilleure répartition des ressources naturelles* »³.

L'obtention du statut n° 1 de consultation et d'association auprès du Conseil économique et social de l'ONU et à l'Unesco en 1970, n'est pour J. Rous, que « félicitations » pour le travail fait et à faire, sans aide financière. Bernard Stasi, écrit dans une note⁴ jointe à sa demande de Prix Nobel de la Paix en faveur du Monde Bilingue et de son fondateur Jean-Marie Bressand : « *Il nous faut*

¹ ADPO, Fonds Jean Rous, 96 J 171 à 183 ; on peut y ajouter des notes éparses dans ses cahiers personnels, 96 J 21 à 29, et dans sa correspondance 96 J 34 et 96 J 50 à 74. Le dépôt des papiers Rous a été fait par Jean Olibo, président de l'Association des Amis de Jean Rous, au nom de Mme Rockaya Rous.

² Dominique Gauthier, *Un homme de l'ombre*, Paris, Cana, 1983, 353 pages. Membre de l'Union fédéraliste européenne, il participe au congrès de Cologne (1954) sur les blocs et la nécessité de leur opposer une fédération démocratique universelle sans oublier d'y intégrer décolonisation et lutte contre le sous-développement par la coopération universelle. Il a rencontré l'idée fédéraliste lorsque ses amis A. Ferrat de *Franc-Tireur* et G. Zaksas de *Libérer et Fédérer* créent à Lyon en Juin 1944 le CFFE (Comité français pour la Fédération européenne) avec Albert Camus de *Combat*.

³ ADPO, Fonds Jean Rous, 96 J 171, actes de la FMVJ.

⁴ Note cosignée notamment par la députée de la Guyane, Christiane TAUBIRA et par le professeur Jean ZIEGLER, de Genève, rapporteur spécial de la Commission des Droits de l'Homme aux Nations-Unies, pour l'alimentation.

considérer avec attention la longue marche des pionniers du Monde bilingue et des Villes Jumelées tout au long de ce demi-siècle, tous bénévoles, ne disposant que de très modestes moyens, auxquels ne furent épargnés ni les rumeurs, ni la malveillance, voire des campagnes haineuses, en raison de leur indépendance, de leur ouverture sans exclusive sur le monde et du principe fondamental de non-discrimination sur lequel sont fondés les échanges intercommunaux ; l'œuvre n'en est pas moins gigantesque : des milliers de villes jumelées à travers le monde continuent d'en être le vivant témoignage ».

Parmi les axes de travail de la FMVJ, on trouve aussi la fondation à Fez, en 1979, du comité mondial des journalistes (objectif 6 de la Charte). L'idée est d'aider à créer des contre-poids locaux et régionaux aux mass media nationaux, parfois téléguidés par les pouvoirs. Le 11 octobre 1972, J. Rous participe à la mise en place à Paris d'un Centre mondial d'information des techniques et d'urbanisme (objectif 10).

En France, si la suppression des crédits par Deferre et Mollet en 1956 et 1957, et l'interdiction en 1959, faite à ses membres, par la SFIO, pour les communes qu'ils gèrent, de participer aux activités de la FMVJ en raison de son travail avec les pays de l'Est, furent préjudiciables à la FMVJ, *a contrario* de Gaulle lui a apporté un coup de main en considérant qu'elle facilitait la détente entre les pays. Tandis que peu après, Jean Rous allait voir Mitterrand pour qu'il impulse au travers des partis socialistes de nouvelles perspectives de jumelage.

2. La FMVJ et l'Europe de l'Est.

Fin octobre 1959, Jean Rous est invité à Moscou par la FMVJ. Mais, devant se rendre aux États-Unis, pour soutenir à l'ONU une motion du congrès mondial contre l'Impérialisme de soutien à la cause algérienne, puis à une réunion du Réarmement moral pour défendre le même combat, il répond à l'ambassade d'URSS qu'il ne peut venir. Il fait cependant inviter des Tunisiens et amis du tiers monde, lors du jumelage Dijon Stalingrad-Volgograd »¹. Jean Rous arrive à Moscou le 7 juillet 1962. Il y soutient la nécessité de l'instauration du socialisme, même s'il concède qu'en Europe de l'ouest il faille prendre des détours. En octobre 1968, il est à Prague pour participer au jumelage entre cette ville et Tombouctou. Mais, on sait que son séjour en Tchécoslovaquie lui pose un problème de conscience dans la mesure où l'URSS vient de mettre un terme à la tentative démocratique tchèque, ce que Rous ne veut en aucun cas cautionner. En 1969, il se rend de nouveau à Moscou pour défendre l'idée de résistance à « des tentatives d'utiliser à des fins de puissance la diplomatie directe entre villes »². La réception est cordiale.

Puis il se trouve au milieu de violentes discussions entre le dirigeant de la FMVJ, Bressand, et les pays de l'Est qui accusent ce dernier de ne pas respecter la démocratie dans l'organisation et de tenter d'isoler les dirigeants soviétiques. En conclusion de sa lettre à Rous du 9 novembre 1972, J.-M. Bressand reconnaît que, depuis mai 1972, les relations avec les pays de l'Est s'étaient envenimées mais manifeste l'espoir que la discussion permette de clore le débat. En mars 1973, Jean Rous est à Moscou avec une délégation de la Fédération. Elle entre en contact avec le vice-président de l'association des villes soviétiques. La discussion porte sur les moyens de financer certain matériel audiovisuel, que l'URSS n'a pas les moyens de payer en totalité. Plus tard, de nouvelles difficultés se font jour avec la volonté de certains membres d'élargir la Fédération à l'Ouest, ce qui risquerait d'entraîner un départ des villes soviétiques. En juin 1973, Jean Rous se rend aux États-Unis pour négocier avec l'Union Internationale des Villes et Pouvoirs Locaux (IULA). Cependant il apparaît clairement qu'aucun rapprochement n'est possible entre cette association et la Fédération dans la mesure où l'IULA est totalement inféodée au gouvernement américain.

¹ Rous Jean, « Aujourd'hui, 20 juin 1966, où va la FMVJ ? », *Cités Unies*, juillet 1966, p. 2-3.

² ADPO, Fonds Jean Rous, 96 J 23, *Journal*, juillet 1967-février 1972,

Un désaccord apparaît entre Bressand et Rous qui souhaite que la Fédération participe, en octobre 1973, au Congrès des Forces de la Paix de Moscou. En définitive une décision de la direction de la FMVJ permettra à Rous de proposer la participation de la Fédération à ce congrès, au titre d'observateur. Par ailleurs, au travers de ce congrès, Rous espère pouvoir lancer un appel pour le Viêt-Nam et un plan de paix mondial. De nouvelles tensions se font jour entre les villes dirigées par des maires communistes et la Fédération. Jean Rous est appelé à participer à une réunion de conciliation, dont il ne sort apparemment rien. Une lettre de Jean Rous à W. L'Huillier, député-maire de Gennevilliers et dirigeant du groupe des maires communistes à la FMVJ, tente de résoudre les problèmes entre la Fédération, le PCF et l'URSS. Jean Rous fait huit propositions. La première recommande l'intégration d'un militant du Parti au comité de jumelage aux côtés de G. Jaquet et R. Monory. Ensuite, pour chaque problème du comité d'action et de coordination, il est souhaitable de renforcer le pôle gauche de la FMVJ pour tenter de trouver une solution. Un membre du PCF pourrait siéger au bureau permanent. La gauche pourrait s'entendre pour préparer la succession de P. Malaud, alors dirigeant de la FMVJ, et soutenir Bressand s'il veut se représenter. Le comité de jumelage pourrait ne pas avoir de droit de vote mais un droit de recommandation. Enfin, après avoir résolu un cas particulier, celui d'un dirigeant du Parti communiste, Rous propose de rencontrer les responsables communistes dans la FMVJ pour résoudre les derniers problèmes.

En 1977 au congrès de Pointe-à-Pitre, une motion de soutien à Chtcharansky entraîne une protestation de la délégation soviétique.

Visiblement les problèmes n'ont pas été résolus avec le Parti communiste puisque d'autres réunions ont lieu avec des dirigeants du Parti en 1978. Ce qui amène Jean Rous à écrire le 17 février 1978 : « *Les Soviétiques pour des raisons stratégiques qui leur appartiennent ont tenté des années durant un rapprochement avec le "Sister Cities Program" reprochant au directeur général sa raideur à l'égard des "faucons" de Washington. Ce rapprochement a entraîné que la collusion entre l'URSS et les USA s'est faite au détriment de la FMVJ dans la lutte pour l'indépendance dans les relations internationales des villes* »¹.

En 1980, Jean Rous écrit à l'Association pour les relations des villes soviétiques et étrangères qu'il souhaite que l'Union Soviétique fasse un geste pour que la FMVJ soit présente à Moscou à l'occasion des Jeux Olympiques. En réponse, le dirigeant de l'association relève que : « *C'est une ingérence superflue dans les contacts directs que son association entretient avec M. Bressand* »².

3. La FMVJ et les pays en voie de développement.

Jean Rous développe, en 1962, à la conférence de Dakar, l'idée de « jumelage-coopération » permettant de créer un rapport direct de peuple à peuple. Le premier jumelage de ce type associera M'Backé, au Sénégal, et Villefranche-de-Rouergue qui permet la création par R. Fabre, maire de Villefranche-de-Rouergue, d'un institut de coopération pour la formation des cadres, amenant de nombreux contacts entre cadres administratifs sénégalais et français. On peut aussi, de façon plus « terre à terre », l'envisager comme cela s'est produit entre Loudun et Ouagadougou. Les produits fabriqués à Ouagadougou étaient vendus à Loudun.

Il arrive que parfois les dates prévues pour deux activités intéressant la FMVJ s'entrechoquent, ainsi en 1966, aux mêmes dates ont lieu le Festival mondial des Arts nègres à Dakar et le Congrès mondial de la FMVJ à Monastir, en Tunisie.

En avril 1968, Jean Rous soutient Bressand dans son souhait de s'engager dans une « étape de développement plus important de la fédération », il fait élire La Pira, maire de Florence, en remplacement de D. Thiam, comme Président du Conseil supérieur en précisant que : « le maire de

¹ *Idem*, 96 J 180, note du 17 février 1978.

² *Idem*, réponse non datée de M. Boganov à la lettre de Jean Rous du 4 juillet 1980.

Florence peut permettre une véritable mondialisation de la fédération plus que le président sénégalais »¹. Il s'en suit une crise avec le Sénégal dont le candidat est battu : menaces de départ, ou de non-paiement de cotisation. J. Rous intervient auprès de L.- S. Senghor pour que le Sénégal ne perde pas le bénéfice de ses sept années de travail à la FMVJ. Le président Senghor se dit en accord avec la position de Jean Rous à la condition que le fonctionnement de la FMVJ soit plus démocratique. Jean Rous, au travers de son expérience de conseiller politique du président Sénégalais, tente de sensibiliser la FMVJ aux notions de décolonisation et de coopération avec les pays en voie de développement.



Léopold Sédar Senghor et Jean Rous à Dakar en 1962 (probablement).

Tous les deux ont oeuvré de concert pour la FMVJ, Léopold Sédar Senghor en tant que Président de la République sénégalaise et Jean Rous comme conseiller du Président Senghor.

(Archives personnelles de Mme Rous, déposées à l'Association des Amis de Jean Rous, avant dépôt aux ADPO)

À la fin de l'année 1973 a lieu le congrès mondial de la FMVJ à Dakar. L'ordre du jour du congrès proposait de « diviser » la notion de coopération en deux temps. D'abord doit naître une rencontre entre l'Orient et l'Occident, puis il faut passer à une étape de promotion communale et de coopération à l'échelle régionale et mondiale. J. Rous présente un rapport sur la coopération intercommunale comme cadre de lutte contre le sous-développement.

Un nouveau problème, après « l'affaire des subventions supprimées » apparaît lorsqu'une rupture semble se dessiner entre le gouvernement français et la Fédération à propos de la coopération franco-africaine. Jean Rous écrit au premier ministre français, Pierre Messmer : « *Il y a nécessité pour la France d'appliquer dans sa coopération ce qu'elle prône pour l'ONU* »².

En juillet 1974, Jean Rous participe à la rédaction d'un texte de la direction générale de la FMVJ. C'est pour lui l'occasion de préciser deux points. Le premier est qu'il ne faut pas confondre

¹ *Idem*, 96 J 224.

² *Idem*, 96 J 174, lettre de juillet 1973.

développement et croissance. Le second, qu'il ne faut pas accepter l'aide au développement et la coopération internationale telle qu'elles se pratiquent actuellement, même si on sait que l'aide est une nécessité impérieuse. Pourquoi critiquer cette aide ? Car elle est souvent un crédit à l'exportation, bénéfique seulement à des intérêts privilégiés. Elle comporte par ailleurs des charges excessives. On peut donc la considérer comme une forme de néocolonialisme, alors qu'elle doit permettre un accroissement du développement économique et culturel. En formant des cadres et des formateurs elle doit aussi s'opposer à l'exploitation, profitant à de grandes multinationales. Pour faciliter cette action il faut suivre les résolutions de l'ONU et diminuer les crédits de guerre tout en augmentant les crédits affectés à des œuvres de paix. Pour Jean Rous : « *L'aide doit déboucher en définitive sur une véritable coopération en vue du développement réciproque entre partenaires égaux en droit* »¹. Rous continue son explication en relevant que l'aide ne peut atteindre son but si le terme de l'échange continue de se détériorer. Il est donc nécessaire de stabiliser les prix au moyen de stocks régulateurs de matières premières. Cela implique une réforme de structure du commerce mondial avec, en particulier, une participation des pays sous-développés, à égalité de droits, aux décisions qui ne doivent en aucun cas être l'apanage des pays riches.

Coopération et développement comportent des obligations réciproques. Il n'y a pas de développement sans conscience du développement ni effort des intéressés pour se développer. Il est donc nécessaire de promouvoir un développement autonome centré sur une économie contrôlée par le peuple. Cela implique pour les pays développés de créer un climat favorable en faveur des pays sous-développés pour qu'ils puissent réaliser des réformes de structures dans le respect de leur indépendance et non sous la pression de la panique ou de la subversion. « *La coopération, quelle que soit l'inégalité des rapports, doit être pour chaque participant une source d'enrichissement mutuel et l'occasion privilégiée où doit s'exercer dans la dignité et le respect réciproque du partenaire la règle du 'donner et recevoir'* »².

En mars 1975, Jean Rous participe au jumelage historiquement symbolique entre Tyr et Carthage.

En 1976, Jean Rous prononce à Dakar le discours de conclusion du « colloque anniversaire » de Senghor à Dakar. À la suite de ce discours, R. Galley, ministre de la coopération, annonce la suppression de crédit à la FMVJ pour 1977, sous prétexte du contenu « anti-français » du discours de clôture de la cérémonie. Jean Rous écrit alors à J. M. Bressand pour expliquer qu'il était invité à ce colloque en tant que vieux compagnon de lutte de Senghor, qu'il était intervenu en fin de colloque, qu'il y représentait aussi effectivement la FMVJ. Il a adressé le salut de cette organisation puis a précisé qu'il parlait en tant que « *ami et militant* »³. Il ne lui semble pas s'être montré particulièrement anti-Français dans son message mais se dit prêt, pour couper court à toute accusation dans ce sens et enlever ainsi un bon prétexte aux adversaires, à remettre son mandat de « membre du conseil supérieur de la FMVJ ». La publication de cette lettre par la FMVJ pousse de nombreux membres ou amis de la Fédération à se déclarer solidaires de Jean Rous. Ils ne souhaitent pas sa démission. Si certains signataires de ces lettres de solidarité mentionnent des désaccords avec Jean Rous, ils écrivent tous qu'ils appuient la FMVJ et Bressand ; un correspondant reconnaît à Jean Rous le courage de ses convictions. Un autre confie qu'il est contre la demande de chasser Jean Rous du bureau bien que M. Rous ait « *donné quelques raisons par l'emploi d'un vocabulaire un peu suspect et qu'il a trop révélé son cœur trop gauchiste* »⁴. On voit d'ailleurs mal à la lecture du discours de Jean Rous publié dans France-Eurafrique d'octobre 1976 ce qui a pu gêner le gouvernement français. Certes, les références au passé de militant socialiste de Senghor sont rappelées, certes la volonté de

¹ *Idem*, 96 J 178, texte corrigé par Rous du 4 juillet 1974 et diffusé par la direction générale le 7 août 1974.

² *Idem*.

³ *Idem*, 96 J 179, lettre de Jean Rous à J.-M. Bressand, 3 mai 1977.

⁴ *Idem*, lettre de Jean Rous à J.-M. Bressand, 17 juin 1977.

Senghor d'amener son pays à l'indépendance est soulignée, certes la volonté d'une nouvelle coopération internationale est affirmée, mais il n'y a aucun terme qui puisse froisser le gouvernement français. Il ne semble pas que ces menaces de sanctions aient été suivies d'effet puisque Jean Rous, le 6 mars 1977, devient Président de l'Union culturelle des villes jumelées, qu'il participe au congrès suivant de la FMVJ à Pointe-à-Pitre. Il écrit, dans *Un homme de l'ombre*, « il est heureux que René Monory, membre de la FMVJ, et ministre à l'époque, nous ait aidés avec Bernard Stasi à rétablir cette subvention, d'ailleurs modérée »¹.

À ce congrès de Pointe-à-Pitre (octobre-novembre 1977), deux axes apparaissent essentiels : d'une part, la promotion communale par la mise en place progressive d'une démocratie locale de participation aux décisions complétant la démocratie locale ou régionale de délégation de pouvoirs. Le second axe veut établir une coopération mondiale transnationale permettant aux communautés de base de se développer par les échanges, la solidarité.

En novembre 1977, à l'issue d'une nouvelle crise entre la FMVJ et le Sénégal, liée à des problèmes de relations et de financement de projets qu'il a aidé à résoudre, Jean Rous note que J.-M. Bressand a du mal à s'adapter à la nouvelle situation du monde et à la volonté d'autonomie des diverses municipalités, en particulier sénégalaises².

En novembre 1981, Jean Rous ne peut se rendre à Casablanca, au congrès mondial de la FMVJ car des problèmes de santé l'en empêchent. Il s'agit probablement de l'insuffisance coronarienne aiguë à laquelle il fait référence dans une lettre à son vieil ami A. Leonetti, le 9 août 1981³.

4. Une autre face des villes jumelées.

Au titre de la FMVJ, Jean Rous a participé à partir de 1976 à des réunions de la FMVJ-Méditerranée, dont le congrès constitutif a lieu à Rijeka en décembre 1976, sur divers thèmes concernant les villes méditerranéennes : la lutte contre la pollution marine est abordée à Rimini en 1977, les problèmes de pollution aux hydrocarbures le sont à Calvi la même année.

Plus tard, il tentera de mettre en place une Union des villes méditerranéennes dont le siège sera à Saint Cyprien, dont le maire est son ami Jean Olibo qui l'aidera dans cette tâche. Cette union se voudrait centre d'échange des cultures régionales méditerranéennes. Jean Rous annonce dans *L'Indépendant* cette future création par un article intitulé « La renaissance de la Méditerranée par les communes et les régions ». Dans le cœur de l'article, après avoir rappelé ce que cette renaissance doit au « *détonateur* [que furent] *la décolonisation et le retour à l'indépendance nationale des pays d'Afrique du nord et du Moyen-Orient* », Rous dit son souhait de lui voir prendre un nouvel essor « *avec l'autonomie de vieilles nationalités typiquement méditerranéennes comme la Catalogne* ». Enfin, après avoir salué l'action de la FMVJ, il termine en énonçant les axes de travail de cette nouvelle union : « *lutte contre la pollution, promotion d'un développement urbain ordonné du littoral et promotion de la culture méditerranéenne sous toutes ses formes* »⁴.

Éléments de conclusion.

Au moment où Jean-Marie Bressand quitte la direction de la FMVJ en août 1984 et est remplacé par Pierre Mauroy, cette fédération compte plus de 5.000 jumelages.

¹ Rous J., Gauthiez D., *Un homme de l'ombre*, op. cit., p. 326.

² *idem*

³ Lettre de Jean Rous à A. Leonetti, 9 août 1981, archives personnelles P. Broué.

⁴ Rous J., « La renaissance de la Méditerranée par les communes et les régions », *L'Indépendant*, 17 avril 1978.

Jean Rous, pour sa part, maintient des liens solides avec tous les lieux où il pense pouvoir faire avancer ses idées de socialisme et de décolonisation (RAM, FMVJ, franc-maçonnerie). Au milieu de débats permanents, il apparaît, comme souvent, dans un rôle de conciliateur. Ses divers correspondants, à quelque « camp » qu'ils appartiennent, s'ouvrent toujours à lui pour se plaindre de l'autre et lui essaie toujours d'arrondir les angles.

Pierre CHEVALIER

* * *

*

JEAN-PIERRE HAETTICH, MILITANT SYNDICAL RETRAITÉ DE L'EDF VENU S'INSTALLER À SÈTE ÉVOQUE DES SOUVENIRS MILITANTS PARTAGÉS AVEC JEAN MAITRON¹.

Jean MAITRON, 2^{ème} étage, 117 bis rue Armand SILVESTRE , COURBEVOIE (Hauts-de-Seine)

C'est avec ces mots que me raccompagna Jean-Pierre Haettich². Il répéta cette dernière phrase comme se parlant à lui-même, comme si cela voulait dire : « *Et oui ! C'est lui qui vient de réactiver ma mémoire, je l'entrevois encore, 2^{ème} étage, 117 bis rue Armand Sylvestre.* »

Jean-Pierre n'avait rien à me dire sur Jean Maitron et le fil se déroula. Après avoir balayé quelques hésitations et que je lui eus confirmé, biographie en mains, qu'il ne se trompait pas sur certains personnages et certaines dates, il prit confiance et remplaça Maitron dans le souvenir qui accompagne ses premières années militantes.

Jean-Pierre Haettich est né le 19 novembre 1934 à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Le quartier où il vécut comportait de nombreux catholiques de gauche qui se retrouvait dans l'UGS³ (Union de la gauche socialiste). Orienté vers cette formation par un curé qui avait décelé sa sensibilité sociale, celui-ci lui avait conseillé de se rapprocher de la famille Villiers, Françoise et Raymond*, qui animaient l'activité de ce groupe. C'est là que Jean-Pierre fit la connaissance de Jean Maitron, avant la naissance du PSU qu'ils rejoignirent tous les deux par la suite. La biographie de Maitron situe l'adhésion de celui-ci à l'UGS au cours de l'année 1959. Jean Pierre se souvient qu'il assistait, comme lui, aux réunions de la section UGS de Courbevoie qui rassemblaient une vingtaine de personnes. Les réunions se tenaient dans une salle communale (bâtiment en bois) qui était située rue Gravet. La fille de Jean Maitron, Michèle, assistait également à ces réunions. Il lui reste un souvenir plus vague de la campagne des législatives de 1962, au cours de laquelle Jean Maitron fut alors

¹ Entretien réalisé le 19 juin 2012

² Jean Pierre Haettich, dessinateur industriel de formation, entré à EDF grâce à cette qualification, réalisera son premier engagement syndical en adhérant à la CGT. Il en sera un militant actif et aura très rapidement des responsabilités au sein de cette organisation. Son parcours professionnel et syndical le conduiront en différents endroits et il se retrouvera permanent du Syndicat du personnel de distribution de la Défense en 1973. Militant de la CGT et du PCF, il est venu s'installer à Sète début octobre 1990 avec son épouse. Sa femme, France née Lepage, est décédée récemment. Il est toujours un membre assidu du syndicat des retraités de l'EDF de l'Hérault.

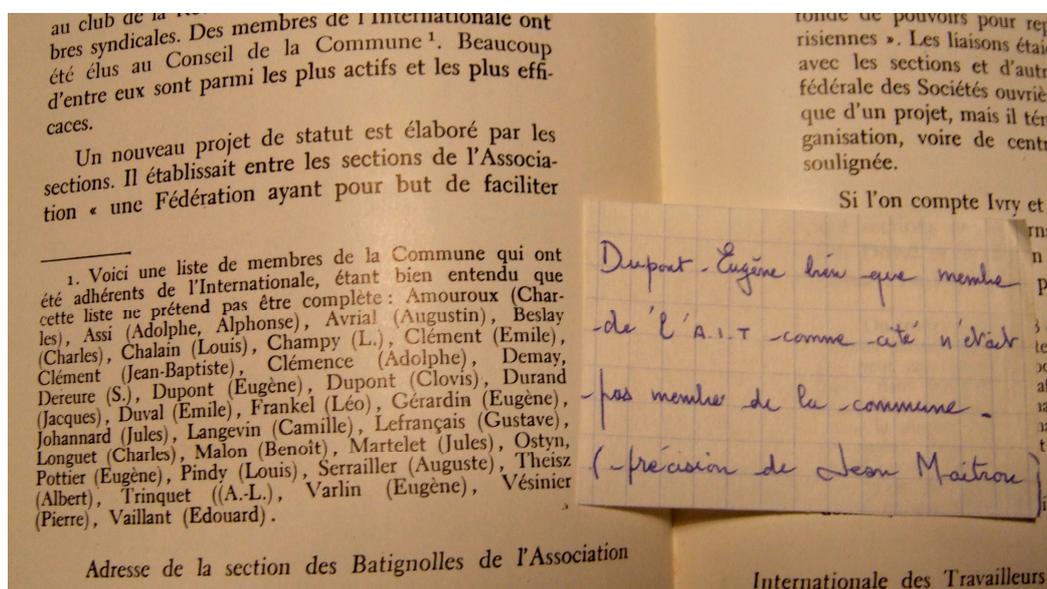
³ L'Union de la gauche socialiste (UGS) était un groupe de militants de gauche français fondé fin 1957 et qui participa à la création du Parti socialiste unifié (PSU) en 1960. Représentant de la Nouvelle Gauche, il cherchait un espace entre la SFIO et le PCF, et fut la première expérience d'unité organique entre chrétiens et marxistes. Il s'allia au cartel de l'Union des forces démocratiques (UFD) pour les législatives de 1958 et les municipales de 1959.

suppléant de Raymond Villiers, candidat du PSU alors que ce dernier était ouvrier chez Hispano-Suiza.

Jean Maitron, « *c'était un camarade comme un autre qui venait coller des affiches !* » et Jean-Pierre se rappelle de cette affiche qu'ils collèrent tous les deux boulevard Saint-Denis à Courbevoie. Cette affiche sur fond rouge qu'il semble revoir en me parlant : un énorme poing s'écrasait sur une tête, c'était une affiche contre l'OAS et ses exactions.

Monter à l'étage pour accéder chez Maitron était toujours une aventure, la porte ouverte du bureau laissait apercevoir « *un foutoir d'archives parsemées de nombreuses fiches, écrites à la main* ». Jean-Pierre qui était entré à EDF en 1955 fut mis à contribution pour récupérer les archives de la fédération de l'Éclairage. Par ailleurs, comme il s'occupait de la petite bibliothèque de la section UGS de Courbevoie, Maitron l'avait envoyé dans une librairie du Quartier Latin acheter *L'État et la révolution* de Lénine. Militant comme un autre, Maitron profitait de ses connaissances pour les faire partager à ses camarades. Il avait une préférence pour les anarchistes et pour leur rôle dans la création de la CGT. Il évoquait souvent l'anarcho-syndicaliste Paul Delasalle* qui fit l'objet, dans les années 1950, du complément de sa thèse d'état sur l'histoire du mouvement anarchiste en France.

Jean-Pierre se souvient aussi que Maitron était intarissable sur la Commune de Paris. Il lui conseilla l'achat et la lecture de *La Commune de Paris* de Dautry, paru en 1961 pour les 90 ans de la Commune¹. Il lui fit d'ailleurs dédicacer l'ouvrage par l'auteur. Pour Maitron c'était un ouvrage sérieux, accessible à tous et complet, parmi ceux parus jusqu'alors sur cette période de l'histoire du mouvement ouvrier. Une seule petite remarque que lui fit Maitron reste depuis, pour mémoire, insérée dans l'ouvrage. Un petit papier rédigé par Jean-Pierre, pour noter une remarque de Maitron, est précieusement conservée page 148 : « *Dupont Eugène bien que membre de l'A.I.T comme cité, n'était pas membre de la Commune* » (précisions de Jean Maitron)



Note manuscrite de Jean Maitron (Arch. privées Jean-Pierre Haettich, Sète)

¹ *La Commune de 1871* (en collaboration avec Jean Bruhat et Émile Tersen), Éditions sociales, 1960.

Le Midi Rouge

Jean-Pierre a gardé de Maitron, le souvenir « *d'un camarade très calme* ». Mais dès qu'il y avait quelque chose qu'il estimait intolérable, il s'emportait. Il se rappelle avoir été un moment déstabilisé par « *une branlée* » que lui passa Jean Maitron lors des élections municipales de 1971. Jean-Pierre Haettich était candidat du PCF à Courbevoie et sur la liste figuraient deux de ses camarades accompagnés de la mention « *Croix de guerre de l'AFN* ». Maitron trouva fort déplacé ces titres qui mettaient en avant leur participation à une guerre coloniale, alors qu'ils étaient candidats d'un parti pacifiste...

Le souvenir du nom associé à un lieu persiste : Jean Maitron, 2^{ème} étage, 117 bis rue Armand Silvestre – Courbevoie (Hauts-de-Seine).

Jacques BLIN

* * *

*

SOUSCRIPTION AU MAITRON :

Chaque volume du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, mouvement social est en vente (*DBMOMS, Le Maitron*) est en vente dans toutes les librairies au prix de 65 € le volume. Dur chaque volume environ 650 notices. Le tome 8 est vendu avec un accès gratuit au site internet du *Maitron* (Maitron-en-ligne) qui permet l'accès à environ 300 000 notices).

Le *Maitron* (dictionnaires papier et site Maitron-en-ligne) est édité par les Éditions de l'Atelier/ Les Éditions ouvrières

51-55, rue Hoche

94200 – IVRY-DUR-SEINE

SITES DES ÉDITION DE L'ATELIER :

www.editionsatelier.com

www.maitron.org